



Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne

**Rapport annuel d'activité 2005  
présenté au conseil d'administration du 23 mars 2006**

## Sommaire

<b>Introduction</b> .....	p. 2
<b>Soutien aux activités de formation et de recherche</b> .....	p. 4
Bilan des programmes de formation-recherche.....	p. 4
Séminaire jeunes chercheurs .....	p. 7
Enseignements et séminaires des établissements membres .....	p. 8
Inscrits au CIERA .....	p. 8
Professeur invité .....	p. 8
<b>Colloque et conférences</b> .....	p. 9
Colloque annuel .....	p. 9
Conférences grand public.....	p. 11
<b>Aides à la mobilité</b> .....	p. 12
<b>Publications et documentation</b> .....	p. 19
Publications .....	p. 19
Projet documentaire .....	p. 20
<b>Administration et logistique</b> .....	p. 21
<b>Bilan budgétaire et financier</b> .....	p. 22
<b>Perspectives</b> .....	p. 23
<b>Annexes</b> .....	p. 26

## INTRODUCTION

---

Le présent rapport d'activité porte principalement sur l'année universitaire 2004-2005. Cette année, la quatrième dans l'existence du CIERA, a été d'abord marquée par le déménagement, début janvier 2005, dans les nouveaux locaux de la Maison de la recherche, où nous sommes accueillis, dans de très bonnes conditions, par l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV). L'installation dans la Maison de la recherche a mis fin à une période marquée par le provisoire. Elle permet au CIERA de bénéficier d'une infrastructure solide et consacre sa place dans la topographie parisienne – et française – de la recherche et de la formation à la recherche en sciences humaines et sociales. La deuxième nouveauté a été la mise en place des programmes de formation-recherche. Par ce dispositif incitatif, qui est couplé aux autres formes d'intervention du Centre, le CIERA entend produire des effets structurants sur le paysage de la recherche, et, en particulier, sur le milieu des jeunes chercheurs en France. Au terme de la première année de fonctionnement de ces programmes, il est possible de dresser un bilan provisoire, dont on trouvera les éléments dans la suite du rapport. Le troisième événement a été le lancement, en juillet 2005, de la première phase du portail des ressources documentaires sur le monde germanique. Ce projet, dont le principe a été validé par le conseil d'administration du printemps 2005, a été réajusté en fonction des moyens disponibles. Il comporte, entre autres, un espace collaboratif dédié aux étudiants et aux enseignants du Centre. Le quatrième fait marquant a été le processus d'évaluation à mi-parcours du CIERA mise en œuvre par nos tutelles, conformément aux termes de la convention qui lie le Centre au DAAD. La commission d'évaluation internationale désignée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) et le DAAD a commencé ses travaux en janvier 2005. Elle a rendu son rapport en octobre 2005, qui conclut sur une recommandation ferme à soutenir le CIERA pour une seconde période quinquennale. D'autres suggestions et propositions de la commission d'évaluation concernant la structure et l'activité du CIERA font à l'heure actuelle l'objet d'une concertation entre les partenaires du groupement, après avoir été discutées lors de la réunion du conseil d'administration du 26 octobre dernier. Certaines ont d'ores et déjà été traduites dans le fonctionnement du Centre. Il faut enfin mentionner le recrutement par concours externe, au 1<sup>er</sup> décembre 2005, d'un ingénieur d'études CNRS mis à la disposition du Centre. Ce renforcement permet de consolider l'équipe centrale du CIERA et de dégager des ressources qui sont investies dans le projet de portail documentaire.

Par ailleurs, les différents programmes du CIERA ont été poursuivis selon les axes qui ont fait leur preuve par le passé. Le séminaire de jeunes chercheurs, le colloque annuel, les conférences grand public, les publications, le programme d'aide à la mobilité (dorénavant mené en concertation étroite avec le programme de bourses post-doc Clemens Heller de la Maison des sciences de l'homme), les enseignements et journées d'études se sont déroulés selon le calendrier prévu. On en trouvera le détail dans les rubriques correspondantes.

Ce rapport est un travail collectif. Y ont collaboré, outre l'équipe de direction, des membres du comité de pilotage intégrés dans les nouvelles commissions spécialisées en charge de dossiers particuliers (suivi des programmes de formation-recherche, des aides à mobilité, etc.)

### **Bilan provisoire des programmes de formation-recherche<sup>1</sup>**

Après avoir procédé à un bilan des différentes journées d'études organisées depuis la création du CIERA et dans le but de structurer davantage le soutien aux études sur le monde germanique et à la coopération franco-allemande en sciences humaines et sociales, un appel à projets pour la réalisation de programmes de formation-recherche coordonnés a été largement diffusé au cours de l'année universitaire 2003-2004 auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs. Les critères retenus pour la constitution d'équipes devant mener à bien un programme d'une durée maximale de deux ans traduisent la volonté d'ouvrir nos activités aux équipes de recherche d'établissements non membres du GIP, tout en conservant les enseignements et séminaires dans les établissements constitutifs du CIERA, de favoriser l'insertion de jeunes chercheurs et de doctorants dans des projets de recherche et de stimuler les rencontres entre chercheurs en provenance d'établissements, pays et horizons disciplinaires différents ainsi que l'émergence de nouveaux objets de recherche.

L'examen des projets s'effectue en deux temps : les candidats sont d'abord invités à présenter des lettres d'intention qui sont examinées par le comité de pilotage pour évaluer l'adéquation du projet à nos attentes et éventuellement inciter à sa réorientation ou son aménagement. Une décision définitive est prise ensuite sur la base des projets définitifs au cours d'une seconde réunion deux mois plus tard.

Pour la première vague, 39 lettres d'intention et – l'exigence notamment d'un lien avec un établissement d'enseignement membre du CIERA amenant à écarter un certain nombre de candidatures – 19 projets définitifs ont été examinés et, après examen de l'adéquation aux critères définis et de l'intérêt scientifique des dossiers, 12 programmes ont été retenus et mis en place à la rentrée 2004. Neuf programmes se déroulent sur deux ans (2004-2006) et leur évaluation ne peut donc être, à ce jour, que partielle ; trois sont achevés au terme de l'année 2004-2005.

Six programmes sur douze relevant de l'axe 5 (approches réflexives des disciplines des SHS), il a été décidé, pour remédier à ce déséquilibre, de fermer cet axe pour le second appel diffusé au cours de l'année 2004-2005 (cf annexe 1). Ce resserrement sur des thématiques plus pointues et une meilleure connaissance des exigences du CIERA a amené une forte réduction

---

<sup>1</sup> Bilan établi par Françoise Berger, Hervé Joly et Anne-Marie Saint-Gille.

du nombre de projets soumis (10 lettres d'intention et 10 projets définitifs), mais les autres axes ont ainsi été mieux couverts et leur bonne pertinence avec les attentes du CIERA a permis d'en retenir 8 d'entre eux pour la période 2005-2007 (cf annexe 2).

Un troisième appel d'offres, excluant toujours l'axe 5, vient d'être lancé par le CIERA pour les années 2006-2008. Les candidatures seront examinées au printemps, en deux temps comme expliqué ci-dessus.

La règle fixée, imposant la combinaison d'au moins deux types d'activité (cycles de séminaires ; journée d'étude ; atelier ; colloque) a été respectée de manière générale, quelques exceptions ayant été tolérées (par exemple, combinaison suivie de plusieurs journées d'études ou simple cycle de séminaires) dans cette phase de mise en place des programmes. L'intérêt de ce format pluriel est double : il permet, par l'alternance de manifestations peu coûteuses et facilement organisables (ateliers, journées d'études) et de manifestations plus lourdes, mais plus visibles et abouties (colloques), un travail suivi de recherche en groupe et il facilite l'insertion de jeunes chercheurs, notamment par l'association avec des séminaires ou par l'organisation d'ateliers qui leur sont spécifiquement dédiés. L'examen des manifestations ayant déjà eu lieu montre qu'on a pu ainsi éviter que le CIERA ne se borne à subventionner des manifestations prestigieuses, mais ponctuelles ; les différents colloques organisés dans le cadre des programmes coordonnés étant en lien direct avec une recherche régulière.

Des comptes rendus sont demandés aux responsables après chaque manifestation. Ils ont, en règle générale, été fournis dans des délais raisonnables et sous une forme satisfaisante, même si celle-ci gagnerait, sur la base d'indications plus précises fournies aux responsables, à être harmonisée. Leur mise en ligne sur le site du CIERA permet à chacun d'avoir connaissance du déroulement des programmes.

Les comptes rendus déjà disponibles permettent de constater que les programmes en cours sont scientifiquement convaincants. Si la plupart des recherches s'appuient sur des travaux souvent largement amorcés auparavant, la coopération nouvelle qui s'instaure permet visiblement d'élargir les perspectives, par exemple par le croisement de résultats obtenus séparément ; elle permet également de faire connaître en Allemagne des travaux menés en France et d'en soumettre les résultats et les éléments épistémologiques à discussion, et inversement, de confronter l'état de la recherche allemande à son état en France. Il semble également que de nouvelles coopérations entre chercheurs allemands et français se soient instaurées qui pourront être poursuivies dans un autre cadre. Certains programmes tentent enfin de construire de nouveaux objets de recherche qui naissent du croisement des approches et des méthodes.

Du point de vue administratif, les programmes se sont déroulés selon le schéma et le calendrier prévu, à l'exception de trois programmes qui ont connu quelques difficultés, telle la défection d'un partenaire, et qui ont dû reporter les activités prévues pour 2006 à 2007. Il conviendra à l'avenir de veiller à ce que l'engagement des responsables soit fixé par écrit dès le dépôt du projet définitif et à ce que les co-organisateur s'engagent à travailler conjointement jusqu'à la co-édition des ouvrages issus du programme.

D'une manière générale, la possibilité offerte de la constitution de réseaux de recherche centrés sur un objet particulier a donc rencontré un écho très favorable, le format proposé par le CIERA comblant visiblement un manque. Les espaces de coopération créés grâce à ces programmes traduisent dans la réalité la volonté de promouvoir des recherches transversales de qualité, d'établir des ponts entre disciplines, de faire travailler ensemble chercheurs confirmés et doctorants ainsi que de développer les partenariats avec les différents pays de langue allemande. Il faut donc certainement compter, pour les années à venir, avec un accroissement de la demande, ce qui supposera d'affiner nos critères de sélection des dossiers. Pour ce faire, une évaluation, sur les plans administratif, scientifique et financier, sera menée au terme des deux années de fonctionnement de la première vague de programmes formation-recherche par le groupe de travail chargé du suivi de ces programmes (Françoise Berger, Hervé Joly, Anne-Marie Saint-Gille). Dans ce cadre, nous proposons de demander aux responsables de programmes d'intégrer à leur bilan final les éléments ci-dessous :

- Pour chacun des types d'activité du PFR : date(s), lieu (établissement), nombre d'intervenants (préciser leur statut), nombre de participants. Bilan financier.
- Le cas échéant : évolution du format du programme par rapport au projet initial. Evolution des modalités de financement.
- Un bilan général, signé par le responsable en charge du PFR, devrait présenter de manière synthétique (2 pages max.) les résultats auxquels les différentes activités ont abouti sur le plan scientifique, évaluer rétrospectivement l'intérêt de la combinaison de plusieurs types d'activités et rendre compte de l'effort d'intégration de jeunes chercheurs.
- Une dimension prospective pourra y être ajoutée, notamment si le programme débouche sur la formulation d'un nouveau projet.
- Si une publication issue du programme est prévue, son contenu devra être brièvement décrit dans le bilan final. Si une demande de financement de cette publication est ultérieurement déposée auprès du CIERA, une présentation plus détaillée (introduction, table des matières) devra être jointe.

## **Séminaire jeunes chercheurs « Penser les réseaux »**

La quatrième édition du séminaire jeunes chercheurs s'est déroulée du 14 au 17 septembre 2005 et a porté sur le thème « Penser les réseaux / Netzwerk-Forschung ». Une fois de plus, la conception interdisciplinaire du séminaire et le lieu d'accueil ont remporté l'adhésion des participants jeunes chercheurs et conférenciers. La place du séminaire jeunes chercheurs du CIERA dans le paysage des écoles d'été franco-allemandes et européennes est désormais confirmée. La formule a été légèrement modifiée : la dernière session a été transformée en séance de synthèse, constituée de comptes rendus présentés par des binômes de jeunes chercheurs et d'un exposé conclusif présenté par une conférencière confirmée qui avait assisté à l'ensemble du séminaire. Les cinq séances thématiques (cf annexe 3, appel d'offre et annexe 4, programme détaillé) portaient sur les points suivants :

- Les réseaux : nouveau paradigme des sciences sociales ? (enjeux théoriques et méthodologiques du concept).
- Entreprises et marchés en réseau (relations de propriété, de pouvoir – *interlocking directories* – de sous-traitance ou de vente, formes de management, etc).
- Réseaux, formes de coopération et de gouvernance (règles et conventions, codifications juridiques, rapports de force et relations de pouvoir, etc).
- Réseaux et sociabilités (sexualité, amitié, solidarités, formes de consommation, etc).
- Réseaux, pratiques culturelles, académiques et religieuses (mouvements artistiques, écoles de pensée, sectes, organisations secrètes, etc).

A la demande des participants et afin de poursuivre les discussions particulièrement vives qui ont eu lieu pendant le séminaire, un espace collaboratif dédié au séminaire a été mise en ligne. Ainsi, les participants peuvent continuer à échanger textes, réflexions et éléments d'information. Le compte rendu du séminaire, préparé par une doctorante du CIERA invitée à cet effet, a été publié sur le site du CIERA (cf annexe 5, compte rendu).

Il a été décidé de confier la préparation du séminaire 2006 à l'un des membres du comité de pilotage qui travaillera en liaison avec le directeur du CIERA afin de garantir la continuité de la formule. Comme cela avait été envisagé, le thème « masculin/féminin » a été retenu pour cette prochaine session.



## **Enseignements et séminaires de 3<sup>e</sup> cycle/masters des établissements membres**

L'année universitaire 2004-2005 a été marquée par la mise en place des programmes de master pour l'ensemble des établissements membres du CIERA. L'ENS-LSH et l'université Lumière Lyon 2 ont notamment développé un parcours franco-allemand de master recherche en sciences sociales en partenariat avec l'université de Fribourg-en-Brigau. Huit étudiants ont été sélectionnés pour s'inscrire en 2<sup>ème</sup> année, notamment en histoire et sociologie politique.

L'ouverture des masters à la rentrée 2005 devrait en principe faciliter la mobilité des étudiants d'une formation à l'autre.

### **Inscrits au CIERA**

Pour l'année 2004-2005, 118 étudiants et doctorants étaient inscrits au CIERA. Il faut distinguer parmi eux les bénéficiaires des activités du CIERA (boursiers et participants du séminaire jeunes chercheurs), les étudiants inscrits dans les programmes de DESS et masters spécifiquement liés au CIERA (DESS de commerce et management franco-allemand, de traduction juridique spécialisée et de commerce international, mention marchés anglo-saxon et marchés germaniques) et les étudiants manifestant l'intérêt d'être insérés dans le réseau du CIERA. Suivant les recommandations de la commission d'évaluation, le CIERA va proposer deux rencontres de ses inscrits, en mars puis en mai 2006. De plus, un dispositif d'intégration des doctorants du CIERA est en voie d'élaboration.

### **Professeur invité**

En 2005, le choix a été fait de cumuler le mois d'invitation mis à disposition par la MSH sur deux ans. Ainsi, Mark Spörer, docteur habilité et *Oberassistent* à l'université Hohenheim de Stuttgart, spécialiste d'histoire économique contemporaine (histoire financière, histoire des entreprises, histoire du travail forcé pendant la Première et Deuxième guerres mondiales), sera accueilli au CIERA en février et mars 2006. Durant son séjour, il interviendra dans des séminaires des établissements membres du CIERA (Paris IV avec Dominique Barjot, EHES avec Patrick Fridenson) et prononcera deux conférences destinées à un public plus large à la Maison de la recherche de Paris IV (sur les entreprises et le nazisme) et au Centre d'histoire de la résistance et de la déportation à Lyon (sur le travail forcé).

### Colloque annuel du CIERA

C'est sur le thème *Espaces de pouvoir, espaces d'autonomie en Allemagne* que le colloque annuel du CIERA, organisé par Hélène Miard-Delacroix, Guillaume Garner et Béatrice von Hirschhausen, a réuni des historiens, des géographes, des politistes, des civilisationnistes et des sociologues du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2005 à l'Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines (Lyon).<sup>1</sup>

Ce colloque se proposait de faire converger les approches disciplinaires sur un objet commun, la notion d'espace, dont la problématique est en renouvellement depuis une dizaine d'années en France (cf annexe 6, programme détaillé). Mais, alors qu'il s'agit d'un terme clé pour les géographes, « l'espace » a connu dans les sciences historiques et politiques une longue période de quarantaine en Allemagne depuis 1945. Tabou depuis le nazisme, le terme a gardé des relents de revendication nationaliste, en particulier dans l'intérêt récent pour la géopolitique ; il réapparaît toutefois dans les sciences humaines et sociales, par le biais notamment des travaux de la sociologue Martina Löw, et les historiens allemands l'ont choisi pour thème du Historikertag de 2004 à Kiel (Raum und Kommunikation). Faut-il pour autant, comme l'a suggéré Karl Schlögel dans son livre *Im Raum lesen wir Zeit* (2003) que les sciences historiques s'engagent dans un « *spatial turn* » ? Les différentes disciplines de la recherche française sur l'Allemagne se sont retrouvées au contraire sur l'idée que l'espace n'est pas une donnée absolue mais une construction constamment reconfigurée par les acteurs, une dimension des faits sociaux, à la fois construite, vécue et chargée de sens par les acteurs. Ainsi abordé, l'espace permet la rencontre des disciplines, avec leurs traditions de recherche et leurs outils différents, tout en se retrouvant en particulier dans l'appréhension de l'espace comme cadre d'exercice d'un pouvoir distinct et autonome, mais aussi comme objet et comme dimension constitutive de ce pouvoir.

L'Allemagne, où l'échelle nationale est, plus qu'ailleurs, problématique, présente un intérêt spécifique par les particularités de l'emboîtement et de l'interdépendance des différentes échelles spatiales d'exercice du pouvoir qui sont le produit de l'histoire allemande. Mais si l'articulation des différentes échelles est au cœur des réflexions sur les structures politiques, du niveau local au niveau européen, elle concerne aussi la problématique de l'intégration, en particulier dans le domaine des représentations des groupes sociaux. Avec une grande

---

<sup>1</sup> Compte rendu préparé par Hélène-Miard-Delacroix

diversité des approches, tant « micro » que « macro », et sur la longue durée (près de dix siècles), ce colloque a mis en évidence la dimension toujours dynamique de l'espace – qu'il soit considéré comme le lieu d'interactions humaines ou comme le support de représentations d'appartenance, y compris dans la forme du paysage.

Dans la première partie du colloque, consacrée à l'espace-territoire et à la question du bornage et de la mobilité des frontières, est ressortie particulièrement la variété des modes d'appréhension de l'espace, par la délimitation extérieure – c'est-à-dire la ligne (Pierre Monnet) jusqu'à son effacement (Christophe Duhamelle) – ou bien par la surface de l'espace intérieur, jusqu'au point (Matthias Schnettger). La deuxième partie, centrée sur les espaces d'identification, a mis en évidence l'articulation entre l'espace territorial réel et la dimension symbolique, que cette dernière soit envisagée dans sa fonction d'interdiscours (Werner Köster), de représentation nationale (François Walter) ou de récit d'appartenance (Nikola Tietze). Dans la troisième partie consacrée aux conséquences de la division de l'Allemagne ont été abordés les aspects économiques (Marcel Boldorf) et partisans (Johanna Edelbloude) des réorganisations consécutives à la réunification, mais aussi les jeux d'acteurs et de pouvoir le long de l'ancienne frontière interallemande (Guillaume Lacquement). Enfin, dans la dernière partie du colloque a été particulièrement étudiée la question des niveaux de l'exercice du pouvoir, du local au transnational (Hans Stark, Valérie Lozac'h) mettant en évidence les phénomènes de réseaux et rencontrant le thème de l'exercice de la démocratie participative (Yves Sintomer), notamment dans la gestion de l'espace urbain (Maurice Blanc).

Si chacun a apporté les résultats de ses recherches récentes, c'est aussi et en particulier dans la pratique de l'interdisciplinarité que le bilan scientifique de ce colloque est positif, la rencontre des approches disciplinaires permettant à la fois la découverte de contenus différents, la mise en évidence de similitudes ainsi que la mesure des écarts relatifs dans les catégories d'analyse et dans les concepts.

Un compte rendu exhaustif du colloque sera publié dans le prochain numéro de Cirac-Forum (cf annexe 7).

Cette manifestation scientifique a été complétée, comme il en est l'usage désormais au CIERA, par une table ronde grand public qui réunissait acteurs de la vie politique française et allemande autour de la question du changement générationnel en Europe, six mois après les résultats du référendum sur le traité constitutionnel ainsi qu'au lendemain des élections législatives en Allemagne.

Les intervenants ont tenté de répondre aux questions ayant émergé ces derniers mois : les résultats du référendum français marque-t-il un changement générationnel ? Quelles sont les nouvelles priorités qui se dessinent aujourd'hui ? Que peut-on encore attendre de l'Europe ? Le « couple » franco-allemand a-t-il encore une portée symbolique pour les nouvelles générations ?

### **Conférences grand public**

Deux autres manifestations grand public ont été proposées en 2005 par le CIERA (cf annexe 8, programme détaillé) :

- 20 janvier 2005 : conférence annuelle du CIERA prononcée par Claus Offe, sociologue de la Humboldt Universität Berlin sur le thème « Soziale Sicherheit im supranationale Kontext. Das 'europäische Sozialmodell' als Herausforderung der Integration. »
- 6 octobre 2005 : table ronde à l'occasion des 15 ans de l'unification allemande.

Un groupe de travail constitué au sein du comité de pilotage devrait faciliter l'élaboration d'un programme plus régulier de conférences et tables rondes grand public.

## AIDES À LA MOBILITÉ<sup>1</sup>

---

Le nombre global de dossiers de candidatures (cf annexe 9, tableau 1) est resté à peu près stable en 2005 par rapport à l'année précédente, avec toujours un effectif légèrement plus élevé à la session de juin, les nouveaux doctorants inscrits à l'automne ayant, d'une part, plus de temps pour préparer leurs candidatures et l'été étant, d'autre part, pour ceux pris notamment par des tâches d'enseignement dans l'année, une période plus favorable aux déplacements. Mais cette stabilité d'ensemble reflète une évolution sensible dans la répartition des types de demandes. La suppression en juin 2005 des candidatures post-doctorales (renvoyées sur le programme Clemens Heller de la MSH) et la stagnation des bourses doctorales ont été largement compensées par la forte progression des demandes de bourses de stages et par l'application du souhait exprimé par le conseil scientifique d'accorder des bourses aux étudiants de masters 1 et 2. Les demandes de bourses de stages atteignent maintenant un niveau satisfaisant qui montre que l'information est mieux diffusée. Les candidatures se concentrent surtout sur des formations de bac + 5 (DEA, DESS ou master 2), quelques autres provenant d'étudiants en maîtrise/master 1. Une sélection plus satisfaisante peut maintenant être effectuée, dans la limite toutefois que la commission ne dispose que d'éléments d'appréciations limités (qualité du cursus universitaire, intérêt du stage, motivations exprimées) pour se prononcer. Mais il est probable que le nombre de candidatures est encore loin de correspondre au vivier potentiel, faute de parvenir dans les multiples formations susceptibles d'être concernées, qui sont loin de se réduire aux seuls cursus spécialisés sur l'Allemagne. La poursuite dans les années à venir de la croissance des demandes pourrait rendre la tâche de la commission impossible, ou au moins obliger à y consacrer une séance spécifique. Il faut d'ailleurs souligner que le calendrier s'avère inadapté pour les bourses de stages : la session de janvier est prématurée, alors que celle de juin est souvent trop tardive, la commission devant souvent se prononcer sur des stages déjà commencés.

La première expérience d'une ouverture des candidatures aux étudiants de masters en juin 2005 a connu un certain succès, confirmant que cela correspondait à une demande. Les implications de cette initiative n'avaient cependant pas été suffisamment anticipées. Au moins à la session de juin, l'opportunité des demandes n'est pas toujours apparue évidente par rapport au calendrier universitaire. Pour des étudiants en master 1 (9 demandes), elles

---

<sup>1</sup> Bilan réalisé par Hervé Joly, en collaboration avec Mathilde Lefebvre et Jacques Poumet.

revenaient en pratique à financer un séjour dans le cadre de la préparation d'un master 2 dans lequel les étudiants concernés n'avaient pas encore été formellement admis. Pour les étudiants en DEA/master 2 (3 demandes), cela revenait en fait à financer de manière prématurée un séjour dans l'optique d'une future thèse. Se pose aussi la question de savoir si un financement de master, nécessairement d'une durée brève, doit ou non être pris en compte dans les deux séjours financés d'une durée maximale de 6 mois chacun auquel a droit chaque candidat doctorant.

Le nombre de bourses attribuées (cf annexe 9, tableau 2) est resté stable à la session de janvier 2005, il a atteint un maximum inégalé en juin, mais là encore le chiffre global cache une grande disparité entre les catégories. Le nombre de bourses doctorales pleines accordées est resté peu élevé, avec 7 en janvier et surtout 2 seulement en juin, après deux défections de candidats retenus ayant obtenu entre temps d'autres financements. La commission avait estimé que le niveau des autres dossiers ne justifiait pas leur classement en liste d'attente. Si la qualité des demandes de mobilité doctorale est souvent excellente et leur taux de réussite élevé – les candidats ayant déjà été sélectionnés comme allocataires de recherche, leur projet de recherche étant donc souvent bien élaboré et leur demande d'un séjour souvent bref pouvant être satisfaite sans difficulté –, beaucoup de demandes de doctorants sans autre financement n'apparaissent pas satisfaisantes. Soit les projets de recherche ne sont pas assez mûrs ou les qualités scientifiques du candidat pas garanties, soit la demande apparaît trop tardive. La commission a ainsi généralement rejeté des demandes de doctorants ayant déjà bénéficié de plusieurs années d'autres financements, notamment sous la forme d'une allocation de recherche de trois ans, et qui prétendaient ne pas avoir eu encore la possibilité d'achever leur recherche de terrain en Allemagne. Beaucoup de ces candidats cherchent en fait à l'évidence un moyen de financer la rédaction de leur thèse, sans par exemple être obligé de reprendre un poste dans le secondaire, ce qui n'est pas la fonction d'une bourse CIERA. D'autres avancent l'argument non recevable qu'ils auraient été empêchés par leur charge d'enseignement dans le cadre d'un monitorat complémentaire à l'allocation de recherche d'effectuer leur recherche en Allemagne. Soixante-quatre heures de travaux dirigés annuelles, service normal d'un moniteur, doivent pouvoir être semestrialisées et ne sauraient justifier qu'un doctorant puisse avoir été empêché d'accéder à son terrain de recherche. Sans mettre en doute la bonne foi des intéressés, il n'est pas possible au CIERA de compenser les difficultés qui leur sont faites par certains responsables de formations. À la différence des années précédentes, la quasi-totalité des bourses doctorales a été attribuée au cours des trois premières années de la préparation de la thèse (avec une seule exception dans la 4<sup>e</sup> année), la deuxième année apparaissant comme la période la plus favorable pour un travail de terrain, la problématique étant déjà bien élaborée et la bibliographie générale bien balayée (cf annexe 9,

tableau 3). La commission a également préféré attribuer aux meilleurs dossiers des bourses doctorales de plus longue durée (en général au moins 4 mois) pour éviter un saupoudrage inutile (cf annexe 9, tableau 4).

Aucune bourse post-doctorale n'a été attribuée en janvier 2005, les dossiers de candidats non retenus par ailleurs par le programme équivalent Clemens Heller de la MSH n'étant pas apparus satisfaisants. Ce constat d'un double emploi a donc amené à renoncer au moins provisoirement à offrir de telles bourses.

En juin 2005, un nombre limité (3) de candidatures d'étudiants en masters a également été retenu (deux en master 1, une en DEA), pour des durées brèves. La commission a souhaité simplement offrir à certains étudiants lui apparaissant de très bon niveau l'opportunité d'une première approche du terrain allemand, qui devrait leur permettre de mieux préparer leur futur projet de thèse. La plupart des autres demandes sont apparues soit injustifiées en termes de calendrier, soit peu convaincantes scientifiquement. Il restera à déterminer à l'avenir si ces candidats ayant ainsi bénéficié d'un préfinancement doctoral peuvent encore prétendre à un maximum de deux fois 6 mois de financement doctoral.

Pour les stages, le nombre élevé de dossiers en juin a amené, devant la difficulté de les départager en l'absence de critères très discriminants, à attribuer un nombre élevé de bourses de courte durée, souvent inférieures à la durée effective du stage. Les inconvénients d'un saupoudrage apparaissent là moindres : les candidats feront pour la plupart leurs stages quoiqu'il arrive et toute aide même faible peut être pour eux bienvenue. Cela bénéficie surtout à des candidats en DESS (6) ou master 2 (4), mais aussi à quelques-uns en maîtrise (1) ou master 1 (2).

Quelques renouvellements de bourses (4 cas pour des aides à mobilité doctorales, 1 cas pour une bourse doctorale) ont été accordés en 2005 lorsqu'ils étaient bien justifiés par des nécessités de terrain et qu'un rapport satisfaisant sur l'avancée des travaux avait été rendu. La commission tient à ce que le renouvellement ne soit pas perçu comme étant de droit, et qu'à l'inverse le non-renouvellement apparaisse comme une sanction. Une durée maximale de 6 mois renouvelables une fois ne peut de toute façon pas assurer le financement de l'ensemble d'une thèse, la commission ne s'estime donc jamais engagée durablement. Elle peut avoir lors d'une session précédente souhaité donner un coup de pouce à une recherche intéressante sans se sentir obligée de le renouveler la fois suivante si l'intérêt apparaît alors moins évident.

Les établissements parisiens (cf annexe 9, tableau 5) continuent de rassembler un peu plus de la moitié des candidatures, mais les établissements de province ne sont pas désavantagés dans l'attribution, notamment grâce aux bourses de stage, avec un taux de réussite équivalent. Le nombre d'établissements impliqués est élevé (15 à Paris et surtout 29 en province, à la faveur

notamment des demandes de bourses de stages), ce qui confirme la large diffusion de la notoriété du CIERA et de son programme de bourses. Les établissements traditionnellement les mieux servis (EHESS 7, Paris IV 5) ne déséquilibrent pas la répartition en leur faveur. De manière générale, les établissements membres du CIERA n'apparaissent pas sensiblement mieux pourvus que les autres, la commission pourtant composée pour l'essentiel de leurs représentants effectuant une appréciation neutre au regard de l'origine des candidats. À l'inverse, il faut noter que Paris I, traditionnellement gros pourvoyeur de dossiers, n'a pas connu cette année une grande réussite qui ne saurait pourtant s'expliquer par un quelconque ostracisme à l'égard de ses candidats.

La répartition par discipline (cf annexe 9, tableau 6) est également satisfaisante. On a certes toujours une prédominance parmi les candidats venus de l'histoire (20), la germanistique tendant elle plutôt à régresser (13) au profit de la philosophie (17), mais aussi du droit (11), de la sociologie (8) et de la science politique (7). Seule l'économie reste faiblement représentée (2), la psychologie étant entièrement absente et la gestion présente seulement à travers les demandes de bourses de stages.

Les taux de réussite par discipline apparaissent plus équilibrés qu'auparavant. L'histoire est plutôt moins bien servie (à la hauteur d'un quart seulement), la germanistique (5 sur 13) et surtout la philosophie (4 sur 17), jusqu'à maintenant victime de son manque d'ancrage sur un terrain, s'en sortent en revanche mieux. Le taux de réussite est le plus faible en droit (2 sur 11), largement en conformité pourtant avec les avis rendus par la représentante de cette discipline au sein du conseil scientifique. Les projets, souvent originaires d'une même école doctorale, souffrent souvent d'un manque regrettable d'originalité et la nécessité d'un séjour en Allemagne n'apparaît pas toujours évidente pour des études bibliographiques très générales.

Avec la suppression des bourses post-doctorales, la multiplication des bourses de stages, l'introduction des bourses de masters et la concentration des bourses doctorales sur les premières années de la thèse, l'âge des boursiers est peu élevé, deux seulement atteignant la trentaine (cf annexe 9, tableau 7). Quelques candidatures très tardives, correspondant à des reprises d'études à plus de 45 ans, sont apparues à la commission, quel que soit leur caractère méritoire, inappropriées au regard des objectifs du CIERA de former une nouvelle génération de spécialistes de l'Allemagne.

Au fil des années, la commission affine donc ses critères et sa jurisprudence et les résultats obtenus apparaissent plutôt équilibrés. Plusieurs interrogations subsistent cependant pour l'année à venir. Le vivier des projets doctoraux non déjà bénéficiaires d'une allocation de recherche va-t-il continuer à se tarir, ce qui reviendrait à remettre la nécessité d'une autre



source de financement comme celle du CIERA ? La pertinence d'un financement au stade du master, pas évidente en pratique à la session de juin, devra être confirmée. Enfin, il conviendra de s'interroger sur l'adoption éventuelle d'un calendrier spécifique pour des bourses de stage dont la croissance pourrait se poursuivre.

À la fin 2005, ils ne sont que 18 boursiers doctoraux (à titre principal ou de mobilité) à avoir effectivement soutenu leur thèse ou à être sur le point de le faire (date fermement fixée en février 2006 pour deux d'entre eux). Mais ce nombre en apparence modeste s'explique par le caractère souvent récent des dates d'inscription en thèse. La durée théorique de 3 ans apparaît bien courte pour un sujet toujours plus difficile à traiter abordant un terrain étranger, de manière exclusive ou comparative. Il n'est donc pas étonnant qu'aucun des inscrits en 2002 ou après n'ait encore soutenu. Mais il est remarquable que les 5 inscrits avant 2000 l'aient maintenant fait, que deux tiers de ceux inscrits en 2000 y soient parvenu et qu'il s'en trouve déjà 3 sur 13 parmi ceux inscrits en 2001 (cf annexe 9, tableau 8). Ce résultat apparaît donc en fait assez remarquable. Les choix faits par la commission semblent avoir été bons. Par ailleurs, la plupart des inscrits de 2000 qui n'ont pas encore soutenu sont des doctorants actifs qui se sont fait connaître par leurs interventions et publications. Il ne se trouve guère de cas pour lesquels on pourrait nourrir des inquiétudes quant à la poursuite effective de leur travail. Moins réjouissante est la situation quant à l'insertion professionnelle définitive. Si plusieurs doctorants ou docteurs boursiers occupent des postes d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans des universités françaises qui favoriseront probablement leur future intégration, ils ne sont que deux docteurs à avoir obtenu un poste de titulaire, l'un comme ingénieur de recherche au CNRS, l'autre comme maître de conférences<sup>1</sup>. Mais il est malheureusement habituel que, vu l'afflux de candidats, même des détenteurs de très bons dossiers de candidatures n'obtiennent pas de poste dès la première année ; la plupart des soutenances sont de toute façon trop récentes pour qu'ils aient eu le temps de se présenter ne serait-ce qu'une fois.

Les rapports, conservés et probablement remis de manière incomplète pour les premières sessions, sont maintenant, grâce au suivi étroit assuré par Mathilde Lefebvre, fournis à peu près systématiquement par les bénéficiaires des bourses dans un délai raisonnable.

Dans l'ensemble, les rapports des boursiers donnent l'impression d'une utilisation judicieuse et sérieuse des aides à la mobilité allouées par le CIERA . De nombreux candidats apprécient beaucoup l'encadrement dont ils ont bénéficié sur place et le suivi de leurs recherches dans les séminaires de doctorants en Allemagne. Ces remarques confirment l'utilité de la démarche

---

<sup>1</sup> A signaler le cas d'un étudiant québécois qui, après sa soutenance, s'est orienté vers une carrière diplomatique.

qui consiste à demander aux candidats d'avoir une structure d'accueil en Allemagne. La récurrence de telles remarques peut laisser penser que l'encadrement des candidats dans leur structure d'origine ne présente pas la même qualité.

Les rapports sur les bourses de deuxième séjour renforcent l'impression d'une bonne utilisation des aides : ce deuxième séjour est en général très efficace, car le terrain est déjà balisé, les repérages sont faits, et le travail est tout de suite fructueux.

Les rapports sur les bourses **post-doctorales** sont proportionnellement ceux qui attirent le plus grand nombre de remarques négatives:

par exemple,

- Bourse utilisée uniquement pour faire de la documentation à Paris et pour rédiger des communications pour des colloques en France.
- Bourse utilisée pour établir à Berlin une bibliographie des publications francophones sur le sujet de la recherche.
- Rapports qui font état d'un travail en Allemagne sur un micro-aspect de la thèse dont on a l'impression qu'il n'a été mis en avant que pour justifier la demande de bourse.

De manière générale, il apparaît donc que les bourses post-doctorales ont plus servi, de manière logique, à financer, pendant un temps limité, une activité générale de chercheur soucieux de valoriser son récent travail de thèse dans la perspective de candidatures à des postes universitaires en France ou à l'étranger, qu'à une véritable recherche nouvelle sur le terrain allemand.

Ces problèmes ne se rencontreront plus, puisque le CIERA n'octroie plus de bourses post-doctorales.

Les rapports sur les **bourses doctorales** sont de longueurs très diverses, ce qui en soi n'est pas un problème, mais on note que dans certains cas, heureusement peu nombreux, des candidats ont une notion floue de ce doit être un rapport d'activité et de recherche :

- Certains rapports ne contiennent rien d'autre que la bibliographie établie ou l'inventaire des fonds consultés pendant le séjour.
- D'autres ne sont en fait que la copie à peine remaniée du projet de thèse, un chapitre de sa future thèse ou une communication présentée à un colloque et ne permettent pas de savoir ce que le bénéficiaire de la bourse a fait précisément comme recherche en Allemagne.
- Quelques uns, heureusement rares grâce à la vigilance de la commission, enfin font apparaître que l'essentiel du temps a été consacré à la rédaction de la thèse, ce qui n'est pas l'objectif d'une aide à la mobilité.

Plusieurs rapports montrent aussi les inconvénients d'un saupoudrage heureusement généralement évité par la commission. Des candidats ayant obtenu des bourses d'une durée nettement inférieure à la durée demandée font en effet remarquer que leur séjour a été trop court par rapport au calendrier envisagé pour être véritablement profitable.

A une exception près, les rapports sont assez imprécis sur l'utilisation des crédits obtenus. Cette information n'est il est vrai pas explicitement demandée. Certains candidats semblent, pour des raisons professionnelles ou privées, avoir choisi de fractionner leur séjour en effectuant plusieurs aller retours en France. D'autres ont des dépenses importantes liées à la dispersion géographique de leurs sources en Allemagne.

Peut-être faudrait-il donner quelques indications supplémentaires aux candidats sur ce que doit être un rapport de fin de mobilité. Un volume de quelques pages mentionnant les contacts pris, les fonds documentaires consultés ou le travail de terrain réalisé et résumant les principaux résultats scientifiques obtenus paraîtrait suffisant.

Les rapports des boursiers tels qu'ils se présentent se prêtent peu, par leur hétérogénéité et à une valorisation hors des murs du CIERA. Un bénéficiaire pose d'ailleurs la question de la confidentialité des informations fournies sur les sources utilisées avant la soutenance de la thèse. En revanche, il serait sans doute intéressant de faire connaître à l'extérieur, sous une forme résumée, le contenu des projets de thèse des boursiers, qui contribuent à l'affiche du CIERA. On peut envisager de demander aux boursiers sélectionnés de remettre avec leur rapport une version actualisée et abrégée (deux pages ?) de leur projet de thèse qui sera mise en ligne.

### Publications

L'appel à publication lancé au printemps 2005 a permis de recevoir un certain nombre de manuscrits, issus notamment de thèses récemment soutenues, pour la collection Dialogiques du CIERA aux éditions de la MSH. Les responsables de la collection ont dû faire un choix difficile entre des projets souvent de très bonne qualité, ce qui confirme que cette collection comble un manque important sur le marché éditorial. Un manuscrit issu d'une thèse de sociologie, celle de Laure de Verdalle, sur la recomposition du paysage théâtral en Allemagne de l'Est après la réunification, a été retenu, à la fois pour l'originalité et l'apport de son sujet, l'ouverture pluridisciplinaire et son ambition théorique qui sont apparus particulièrement en phase avec les objectifs de la collection. Le livre paraîtra, après de nombreux échanges entre l'auteur et les responsables de la collection, sous le titre *Le théâtre en transition. De la RDA aux nouveaux Länder* dans le courant 2006.

Un deuxième volume, un ouvrage collectif dirigé par Michael Werner, a été préparé à partir des travaux du colloque du CIERA de décembre 2004 sur les politiques linguistiques complétés par des contributions spécifiques ; il paraîtra également dans le courant de l'année 2006.

Par ailleurs, les travaux menés par le CIERA ou avec son soutien ont donné lieu à quatre publications :

- *Formation des élites en France et en Allemagne*, dirigé par Hervé Joly, issu du colloque 2002 du CIERA, publié aux éditions du CIRAC.
- *Cultures politiques et partis au XIXème et XXème siècles : l'exemple allemand*, dirigé par Anne-Marie Saint-Gille, issu du colloque 2003 du CIERA, publié aux Presses universitaires de Lyon. Une version en ligne est déjà disponible sur le site [http://presses.univ-lyon2.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://presses.univ-lyon2.fr/rubrique.php3?id_rubrique=1). La version imprimée paraîtra début février 2006 dans la collection « Regards sur l'Allemagne ».
- *Wandel und Integration. Deutsch-französische Annäherungen der fünfziger Jahre*, sous la direction d'Hélène Miard-Delacroix et Rainer Hudemann, issu du colloque co-financé par le CIERA en octobre 2004 « Mutations et intégration. Les Accords de Paris de 1945 dans le processus des rapprochements franco-allemands d'après guerre », publié par Oldenbourg Verlag.

- *Le statut international de l'Allemagne. Des traités de Westphalie aux accords '2+4'*, co-dirigé par Jean-Marie Valentin et Georges-Henri Soutou, numéro de la revue *Etudes germaniques* consacré aux travaux d'un colloque soutenu par le CIERA en octobre 2002.

## **Projet documentaire**

Le projet de réalisation d'un portail des ressources documentaires sur le monde germanique a été mis en œuvre au deuxième semestre 2005 grâce au recrutement d'une chef de projet réunissant une double compétence en documentation et gestion informatique de l'information.

Le projet a tout d'abord été recadré en fonction des ressources disponibles. Le portail s'articulera autour des rubriques suivantes :

- Répertoire des bibliothèques et centres de documentation présentant un fonds sur le monde germanique.
- Outils de recherche documentaire dans les bibliothèques françaises et allemandes.
- Répertoire de liens classés et commentés et ressources électroniques.
- Formation à la recherche documentaire.
- Agenda des manifestations scientifiques liées au monde germanique.
- Espace collaboratif dédié aux inscrits et aux enseignants du CIERA.

Une enquête est actuellement menée auprès d'un millier de bibliothèques et centres de documentation afin d'identifier ceux susceptibles d'être intégrés au répertoire. L'espace collaboratif est en phase de test grâce à la collaboration d'un doctorant du CIERA qui a accepté de mettre à disposition du projet un programme qu'il avait développé à cet effet. Le portail devrait donc être accessible au public à la rentrée 2006.

Par la suite, des coopérations pourraient voir le jour, notamment avec les *virtuelle Fachbibliotheken* allemandes, afin que le portail soit intégré dans un réseau européen.

Le portail ne prendra toutefois toute sa dimension que si la communauté du CIERA se l'approprie en l'abondant de nouvelles ressources et en faisant vivre l'espace collaboratif. Enfin, il devra être mis à jour et entretenu de manière permanente par l'équipe du CIERA.

## **ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE**

---

### **Personnel**

Mathilde Lefebvre a été recrutée au CNRS sur le poste d'ingénieur d'étude ouvert au concours externe et attribué à l'UMR pour le CIERA. Elle a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> décembre 2005. Elle assure au CIERA les fonctions de chargée de communication et d'édition.

Annette Schläfer a été recrutée au CIERA de juillet 2005 à août 2006 pour réaliser le portail des ressources documentaires sur le monde germanique.

L'équipe administrative du CIERA a donc été provisoirement renforcée.

### **Equipement**

Trois postes informatiques et des écrans acquis lors de la création du CIERA en décembre 2001 ont dû être remplacés, un quatrième poste a été acquis pour venir en complément de l'équipement du service de comptabilité.

L'installation dans les nouveaux locaux de la Maison de la recherche a nécessité l'acquisition de quelques éléments de mobilier.

### **Locaux**

L'année 2005 a été marquée par l'installation du CIERA dans les nouveaux locaux de la Maison de la recherche mis à disposition par l'Université Paris-Sorbonne Paris IV. Cette installation a été formalisée par l'établissement d'une convention entre le CIERA et l'Université Paris IV. Elle permet de réduire considérablement les dépenses de fonctionnement du GIP, bien que ce dernier participe annuellement aux charges communes du bâtiment.

### **Eléments d'analyse et évolution par rapport à l'exercice 2004**

La rigueur avec laquelle le budget du CIERA a été géré depuis 2004 a perduré en 2005. Les dépenses ont globalement baissé de 10 %, diminution expliquée par l'installation dans les nouveaux locaux de la Maison de la recherche. On connaît donc désormais précisément la marge dégagée par cette installation dont le CIERA pourra disposer pour lancer de nouveaux projets.

La comptabilité analytique (cf annexe 11) montre que la part des dépenses de personnel et de fonctionnement a baissé respectivement d'un et de trois points par rapport à 2004, alors que la part des dépenses liées aux activités scientifiques a augmenté de 3 points. En effet, les dépenses liées au développement des programmes de formation-recherche enregistrent une croissance de 43 % par rapport à 2004.

### **Les apports indirects**

Les apports indirects des établissements membres du CIERA ont augmenté de 83 549 €. Cette augmentation correspond à la valorisation de l'apport de l'université Paris IV en locaux (Maison de la recherche) et de l'apport de l'ENS Lettres et sciences humaines en documentation. Enfin, le volume des enseignements a augmenté de 5 700 €, soit 140 h en plus que l'année précédente.

Le montant des moyens nouveaux des partenaires français s'élève à 514 779 €.

### **Résultats du compte financier**

Le rapport de l'agent comptable fait apparaître un résultat bénéficiaire de 11 400 €. Le fonds de roulement s'élève donc fin 2005 à 113 100 €. Cette marge de manœuvre permettra de lancer de nouveaux projets en 2006.

## Perspectives

---

L'année en cours a déjà apporté un certain nombre de changements organisationnels en même temps qu'elle a ouvert de nouvelles perspectives. Sept points peuvent être évoqués à cet égard :

- Sur le plan du fonctionnement, le comité de pilotage participe dorénavant plus activement aux différentes manifestations du CIERA. Des groupes de travail ont été constitués réunissant des membres de l'équipe de direction et des représentants des établissements. Ils ont en charge des « dossiers » correspondant à certains types d'activités comme le suivi des bourses, le séminaire de jeunes chercheurs, les programmes de formation-recherche le colloque annuel ou le portail documentaire. De ce changement, nous attendons à la fois une décharge de l'équipe du « noyau » central, une plus grande implication des établissements membres et une meilleure concertation entre les partenaires du groupement.
- Le rapport d'évaluation a suggéré, à juste titre et reprenant en cela un souhait exprimé par les doctorants eux-mêmes, une plus grande coordination du travail en direction des doctorants. Jusqu'à présent, le suivi des doctorants et boursiers du CIERA était assuré, d'une part, au sein des centres de recherche et écoles doctorales des établissements membres et, de l'autre, à travers des actions spécifiques comme le séminaire de jeunes chercheurs. Dans la mesure où celles-ci touchaient des populations différentes d'une année à l'autre, elles rendaient difficile une intégration effective et durable. Deux mesures sont envisagées pour améliorer cette situation : d'abord la création d'un espace collaboratif dans le cadre du portail documentaire permettant des échanges continus sur des thèmes transversaux comme ceux qui sont traités lors du séminaire de jeunes chercheurs ; ensuite l'organisation de journées doctorales thématiques inter-établissements, indépendantes des activités propres à chaque centre ou école doctorale. Les deux formules supposent à la fois une part d'auto-organisation des doctorants et des formes d'accompagnement spécifiques assurées par le CIERA. On peut aussi espérer des effets sur le déroulement et les résultats de certains programmes de formation-recherche aux thématiques voisines ou complémentaires.
- Le travail en direction des doctorants ouvre, par ailleurs, vers la question des post-docs. Au terme de quatre années d'activité du CIERA, un nombre important de doctorants et boursiers du CIERA ont maintenant soutenu leur thèse ou sont en train de la soutenir. En même temps qu'ils trouvent, dans des délais variables, des insertions professionnelles dans l'enseignement supérieur et la recherche, en France et à l'étranger – et c'est bien entendu là leur préoccupation première –, ces post-docs constituent un vivier et un capital que, non seulement, il ne faut pas abandonner, mais qu'il conviendrait de mobiliser pour



- des activités collectives. Pour cela, on peut et doit envisager, avec des partenaires institutionnels français et étrangers (Université franco-allemande, Centre Marc-Bloch, CNRS, Maison des sciences de l'homme, Instituts Max-Planck, Centres DAAD dans d'autres pays européens, etc.) des instruments incitatifs permettant de faciliter la constitution d'équipes de jeunes chercheurs. À lui seul, le CIERA ne peut prendre en charge la création de tels instruments, mais il peut soutenir des initiatives, notamment au niveau de la définition des programmes, et, le cas échéant, assurer un rôle de coordination.
- Plus proche de ses activités actuelles, le CIERA doit se poser la question de l'avenir des programmes de formation-recherche. Conçus, dans la plupart des cas, sur deux ans, la première vague de ses programmes arrive à leur terme en 2006. Quelle peut être leur suite ? Peut-il y avoir prolongation, réorientation, transformation ? Ces questions seront à discuter, au vu du premier bilan et en fonction d'une analyse fine, cas par cas, avec le conseil scientifique et avec les responsables des programmes. L'un des objets de réflexion et, en même temps, l'un des critères d'évaluation sera, sans aucun doute, l'effet fédérateur effectif de ces programmes, notamment en termes de partenariat et de coopération avec des équipes étrangères.
  - Le projet de portail de ressources documentaires sur le monde germanique arrivera, en été, au terme de la première étape de sa programmation, menée avec les seules ressources du CIERA. D'ici là, il faudra décider de la forme et des modalités de la suite. Les premiers résultats, tant en termes de rassemblement de données qu'au niveau des possibilités d'utilisation, notamment sous forme interactive, confirment pleinement l'intérêt du projet. On disposera également du bilan des premières expériences d'utilisation de l'espace collaboratif emménagé dans le cadre du portail. L'usage de cet espace, pour l'instant encore réservé aux participants du dernier séminaire de jeunes chercheurs, fournira une indication importante pour le choix de la direction dans laquelle le portail sera à développer. Par ailleurs, l'extension donnée au projet dépendra, pour une large part, de la possibilité à constituer des partenariats extérieurs. On peut former l'hypothèse que la présentation des premiers résultats facilitera la prospection de ces partenaires.
  - L'année en cours permettra également de se faire une idée plus précise de l'insertion de l'offre du CIERA dans les dispositifs de masters. En Ile-de-France, les cursus de masters ont démarré à la rentrée 2005. La logique de l'accréditation et de la mise en place des formations nouvelles a eu pour conséquence que les établissements ont élaboré leurs projets en interne, favorisant par endroits la création de passerelles entre formations au sein de la même université, mais négligeant, du coup, la circulation des étudiants entre plusieurs établissements, qui devrait pourtant être au cœur de la réforme. Or, c'est précisément au niveau de cette circulation entre établissements, voire entre plusieurs pays, que l'offre du CIERA peut intervenir, et cela aussi bien sur le plan de l'offre pédagogique

qu'en termes d'aide à la mobilité (sur ce dernier plan, nous avons déjà constaté, dès la session de juin, une forte augmentation de la demande). Il conviendra donc de suivre attentivement la situation et d'accompagner les demandes d'ouverture et d'échange qui ne manqueront pas de se présenter, ne serait-ce qu'en raison de la volonté des étudiants qui souhaitent profiter des possibilités nouvelles qu'ouvre le principe d'une capitalisation des unités d'enseignements (ECTS). En région rhône-alpine, la logique de la coopération à la fois internationale et inter-établissements semble déjà beaucoup plus affirmée. Le master franco-allemand, démarré cette année sous la forme d'une spécialité interdisciplinaire reliant plusieurs mentions et réunissant les universités de Lyon-2, Freiburg im Breisgau et l'ENS-LSH et adossé au CIERA, connaît un succès certain. Ce type de filière peut assurément servir de modèle à de futures conventions.

- Le conseil scientifique de janvier dernier a évoqué les perspectives d'un élargissement éventuel du CIERA, en citant notamment l'université de Paris-1 Panthéon-Sorbonne et l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris. Les deux dossiers ont progressé de façon inégale, sans, pour l'instant, déboucher sur des conclusions nettes. Du côté de Paris-1, où de nouveaux recrutements de professeurs dans le champ des études germaniques sont intervenus récemment, les collègues concernés – historiens, juristes, philosophes – ont manifesté un vif intérêt. Mais le choix entre les deux options d'une adhésion ou d'une simple convention n'est toujours pas fait. L'école doctorale de l'IEP de Paris s'est également dite intéressée par un rapprochement avec le CIERA. Ici, les modalités institutionnelles d'un tel rapprochement sont moins claires. Pour le moment, des actions de coopération concrète, à l'instar de la conférence-débat qui a été organisée en octobre dernier lors du quinzième anniversaire de l'unification allemande, semblent indiquer la voie à suivre. Elles pourraient rapidement être formalisées par une convention.
- Enfin le CIERA est appelé à tirer les conclusions du rapport d'évaluation et à concrétiser, dans la mesure du possible, les recommandations faites par les rapporteurs. Un groupe de travail sera constitué à cet effet. Il aura notamment en charge de réfléchir sur la question de la pérennisation du GIP au-delà de la période couverte par la convention avec le DAAD et de dégager des pistes permettant de poursuivre l'action entreprise. La tâche sera difficile, mais aussi bien l'expérience acquise dans l'accomplissement d'une œuvre pionnière – et pilote – que l'engagement réel des établissements membres, qui s'est traduit dans des investissements lourds, notamment en termes de recrutement, constituent des atouts sérieux. Ce dossier, complexe, de la pérennisation, ne doit cependant pas détourner des capacités d'action les énergies et les inventivités disponibles. Dans une vision optimiste, il pourra même générer des idées concrètes et immédiatement utilisables dans la programmation des activités du Centre. C'est, en tout cas, à la réalisation de cette vision que nous voudrions nous atteler.

## Annexes

---

1. Appel à projets. Programmes de formation-recherche.....	p. 27
2. Liste des programmes de formation-recherche .....	p. 29
3. Appel d'offre du séminaire jeunes chercheurs « Penser les réseaux ».....	p. 30
4. Programme du séminaire jeunes chercheurs « Penser les réseaux ».....	p. 32
5. Compte rendu du séminaire jeunes chercheurs.....	p. 34
6. Programme du colloque annuel du CIERA .....	p. 43
7. Compte rendu du colloque annuel du CIERA .....	p. 45
8. Programme des conférences et tables rondes .....	p. 49
9. Aides à la mobilité : éléments chiffrés.....	p. 50
10. Répartition des dépenses directes 2005 selon le mode analytique.....	p. 53

<b>Annexe 1</b> <b>Appel à projets. Programme de formation-recherche du CIERA. Octobre 2004</b>
--

Afin de structurer davantage le soutien aux études allemandes et à la coopération franco-allemande en sciences humaines et sociales, le CIERA lance un appel à projets pour la réalisation de **programmes de formation-recherche coordonnés**. Cet appel s'adresse à des chercheurs et enseignants-chercheurs se constituant en équipes pour mener à bien un programme d'une durée maximale de deux ans. Le programme doit comporter une combinaison d'au moins deux éléments énumérés ci-dessous :

- cycles de séminaires
- journée d'étude
- atelier
- colloque

On veillera particulièrement à ce que des doctorants soient pleinement intégrés à la réalisation du programme. La collaboration étroite entre jeunes chercheurs et chercheurs confirmés représente un des objectifs essentiels du projet du CIERA. Les doctorants associés à ces projets sont invités à présenter parallèlement leur candidature à une bourse du CIERA.

Les programmes de formation-recherche s'inscriront dans l'un des quatre cadres thématiques suivants :

- **Identités, frontières et intégration européenne**

(ex. : harmonisation et différenciation dans la construction européenne, constitution et transmission des mémoires collectives, politiques de la mémoire en Europe, rapports entre culture et langue, l'Europe comme espace de reconnaissance réciproque...)

- **Normes, équité et principes de justice**

(ex. : glissements de frontière entre public et privé, responsabilité individuelle / collective, propensions et résistances à l'internationalisation du droit, production et usages des normes, bioéthique, formes et champs d'intervention de l'expertise, efficience économique et équité sociale...)

- **Pouvoirs et régulations politiques, économiques et sociaux**

(ex. : action publique et transformations du marché du travail, capitalisme et mondialisation, conventionnements privés et intervention de l'État, État social et néo-libéralisme, gouvernances publiques et privées...)

- **Nouveaux mouvements politiques, sociaux, culturels, artistiques**

(ex. : minorités religieuses et fondamentalismes, groupements civiques et démocratie participative, pouvoirs publics et organisations non gouvernementales, mutations des médias, uniformisation et différenciation culturelles, avant-gardes culturelles et artistiques...)

<b>Principes d'attribution</b>
--------------------------------

- Les projets peuvent être présentés par des enseignants-chercheurs ou chercheurs de tout statut et de tout établissement de rattachement, à condition qu'au moins un enseignant ou chercheur d'un des établissements membres du CIERA assurant des missions d'enseignement\* soit co-organisateur.
- Les manifestations scientifiques proposées peuvent, à l'exception des séminaires financés par le CIERA qui doivent rester localisés dans un établissement membre du GIP CIERA, se tenir dans tout établissement d'enseignement supérieur et/ou de recherche, à condition que celui-ci s'engage également sur le plan financier et organisationnel.

---

\* Liste des établissements membres du CIERA assurant des missions d'enseignement : EHESS, ENS Ulm, ENS-LSH, IEP de Grenoble, Université Cergy-Pontoise, Université Lumière Lyon 2, Université Paris IV-Sorbonne.

- Les projets doivent se référer, directement ou à travers une démarche comparative, à l'espace germanique. Des approches pluridisciplinaires seront les bienvenues, de même que des partenariats avec des collègues allemands.
- L'ensemble des quatre thématiques est appelé à être abordé à la fois de manière diachronique et synchronique, faisant place à une approche historique dans chacun des axes.
- Un des responsables du programme s'engage à publier une contribution scientifique (article de revue, parution dans un ouvrage collectif...) en rapport direct avec les travaux soutenus par le CIERA.
- Les projets retenus bénéficient d'un soutien financier, déterminé en fonction du programme et du budget présentés, permettant l'organisation de tout ou partie des manifestations prévues. L'attribution des crédits par le CIERA se fera par étapes, en fonction de la réalisation effective du programme. Une convention sera établie entre l'établissement de rattachement du responsable du projet et le CIERA, précisant les modalités de soutien du CIERA ainsi que les conditions d'évaluation du programme.

### Calendrier

Pour la présentation de projets destinés à débiter dès l'année universitaire 2004-2005 les candidatures se feront en deux étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : envoyer **avant le 1<sup>er</sup> mars 2005** au CIERA une lettre d'intention avec une présentation sommaire du projet (format, thématique, lieu, date prévisionnelle, organisateurs).
- 2<sup>ème</sup> étape : présenter **avant le 15 avril 2005** un projet définitif complet, avec un programme et un budget précis (formulaire à compléter), le CIERA restant à disposition des candidats pour un échange d'informations.

Les projets seront examinés courant mai par le comité de pilotage du CIERA. Les résultats seront immédiatement communiqués aux candidats.

### Constitution du dossier

- remplir le dossier de candidature ci-joint (également à télécharger sur le site du CIERA, [www.ciera.fr](http://www.ciera.fr), point de menu : « Appel à projets ») ;
- joindre une présentation détaillée du projet précisant notamment le public visé (étudiants de master, doctorants, enseignants-chercheurs...), les doctorants associés au projet ;
- le nom et l'établissement de rattachement des intervenants extérieurs prévus ;
- joindre 1 CV succinct du responsable du projet et des co-organisateurs.

## Annexe 2

### Liste des programmes de formation-recherche soutenus par le CIERA à la rentrée 2005

#### Axe 1 : Identités, frontières et intégration européenne

- **Socio-histoire des pratiques politiques et culturelles en RDA et dans les nouveaux Länder.** Sandrine KOTT, Jacques POUMET, Université Lyon 2/Centre Marc Bloch/université de Genève, 1 colloque (mars 2005) et 3 journées d'étude (2005-2006).
- **Représentations des conflits et construction de la paix.** Jean-Paul CAHN, Françoise KNOPPER, Anne-Marie SAINT-GILLE, Université Paris IV Sorbonne, université Toulouse II- Le Mirail, université Lumière Lyon 2, 2 séminaires, 1 journée d'étude, 2 ateliers, 1 colloque (2005-2007).
- **Les Lumières allemandes comme lieu d'échanges culturels.** Jean-François GOUBET, CERPHI, ENS LSH, 1 séminaire, 1 colloque(2005-2006).
- **Vivre et penser la campagne dans l'Allemagne contemporaine, un modèle pour l'Europe ? Représentations, pratiques et politiques des espaces ruraux. Une approche pluridisciplinaire.** Guillaume LACQUEMENT, Béatrice von Hirschhausen, Université de Perpignan, ENS LSH, Centre Marc Bloch, 4 journées d'étude et 1 colloque (2005-2007).

#### Axe 2 : Normes, équité et principes de justice

- **Justice, reconnaissance, autonomie.** Danny TROM, Olivier VOIROT, Mauro BASAURE, EHESS, université de Lausanne, Goethe Universität Frankfurt/Main, 2 journées d'étude ???
- **Les interdictions de discrimination dans le droit du travail en France et en Allemagne.** Meinhard ZUMFELDE, Université de Cergy-Pontoise, 4 journées d'études (2004-2006).

#### Axe 3 : Pouvoirs et régulations politiques, économiques et sociaux

- **Nouveaux modes de régulation sociale dans le secteur public et les services d'intérêt général en Allemagne.** René LASSERRE, CIRAC/Université Cergy-Pontoise, 1 séminaire, 2 journées d'étude, 1 publication (2004-2006).
- **Les apports et les paradigmes du choix rationnel.** Sabine SARUGGER, Delphine DESCHAUX-BEAUME, Mathias DELORI, IEP Grenoble, 2 séminaires, 3 journées d'étude (2005-2006)
- **Approche comparative de l'insertion professionnelle des jeunes de la Grande Région.** Jean-Loup MEYER, René LASSERRE, université Nancy 2, université de Metz, CIRAC/université Cergy-Pontoise. 6 ateliers, 1 journée d'étude, 1 colloque (2005-2007)

#### Axe 4 : Nouveaux mouvements politiques, sociaux, culturels et artistiques

- **Les relations scientifiques franco-allemandes à l'épreuve du terrain nord-africain et moyen-oriental.** Daniel NORDMAN, EHESS/CHISM, 2 colloques, 2 séminaires et 2 journées d'étude (2004-2006)
- **Groupe de travail interdisciplinaire franco-allemand sur l'expertise et les usages administratifs des savoirs scientifiques.** François BUTON, Philippe BONGRAND, Pascale LABORIER, Florent CHAMPY, CURAPP/université d'Amiens, Centre Marc Bloch, EHESS), 5 ateliers (2005-2007)
- **Société du savoir et démocratie en Europe.** Yves SINTOMER, Hans-Peter MÜLLER, Christophe BONNEUIL, CSU CNRS/Paris 8, Humboldt Universität, EHESS, 3 journées d'étude (2005-2007).

#### Axe 5 : Approches réflexives des disciplines des sciences humaines et sociales

- **Approches réflexives des formes du capitalisme au tournant du XIXe et du XXe siècles.** Gilles CAMPAGNOLO, Université de Provence Aix-Marseille, UMR6059/ENS LSH, 4 journées d'études et 1 colloque (2004-2006).
- **Naissance de la science politique moderne sous la République de Weimar.** Manfred GANGL, MSH, Groupe Weimar, 3 journées d'étude et 1 colloque (2004-2006).
- **Les mots de l'histoire.** Patrice VEIT, CNRS/EHESS, 1 séminaire et 3 journées d'étude (2004-2006)
- **Les interprétations de Hegel en France et en Allemagne. La constitution d'un espace philosophique européen.** Jean-Louis VIEILLARD-BARON, Université de Poitiers/Université Paris IV, 2 journées d'étude et un colloque (2004-2006).

### Annexe 3

## Appel d'offre : séminaire jeunes chercheurs « Penser les réseaux / Netzwerk-Forschung » 14-17 septembre 2005

Les réseaux font partie de ces termes empruntés au vocabulaire des sciences naturelles et techniques, aux contours souvent mal définis, dont les sciences sociales se sont saisies pour penser les transformations économiques et sociales de ces dernières décennies. Le caractère protéiforme de la notion lui a valu un succès grandissant dans l'ensemble des disciplines, des sciences cognitives à l'économie, en passant par la science politique, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire et le droit. Ce séminaire propose d'interroger les fondements épistémologiques et la variété des utilisations empiriques du concept, tout en précisant la spécificité de ses acceptions et usages dans différentes disciplines. Se plaçant dans une perspective pluridisciplinaire et transnationale, il vise le dialogue entre une diversité d'approches méthodologiques et de points de vue.

Abordés sous l'angle de l'avènement d'une société de l'information dans les travaux fondateurs de Manuel Castells, les réseaux peuvent être appréhendés à travers les rapports entre techniques, communication et société. Plus largement, ils posent la question de l'articulation entre entités individuelles et structures collectives. Se distinguant des approches en termes de groupe ou de communauté, l'approche par les réseaux contribue à renouveler la question du collectif en plaçant au premier plan la dimension relationnelle entre des entités individuelles, que celles-ci renvoient à des personnes, des groupes informels (réseaux de sociabilité par exemple) ou formels (associations, institutions, entreprises). La distance physique, la labilité, la constitution par projets, l'extension à géométrie variable et la reconfiguration flexible constituent autant de caractéristiques de ce mode particulier de structuration relationnelle. Intégrant les contraintes de mobilité et de distance, mais également les contraintes technologiques, les réseaux sont susceptibles d'associer tout à la fois des personnes et des objets, des environnements matériels et immatériels.

En mettant en évidence un ensemble complexe de relations, les réseaux déplacent l'analyse des individus et de leurs attributs vers leurs interactions dans des environnements spécifiques, de même que vers les effets de ces interactions sur les comportements individuels et les dynamiques collectives. Comme moyen de gestion de la distance physique, les réseaux engendrent des formes de coopération fondées sur la confiance et la loyauté. Mais le cas des communautés virtuelles, souvent éphémères, montre que ces qualités ne sont pas données d'avance et qu'elles peuvent, à chaque moment, être remises en jeu. À partir de là, il devient nécessaire de repenser certaines catégories fondamentales des sciences sociales comme les notions de sociabilité et d'intersubjectivité.

Parce qu'ils désignent, sur un plan empirique, les formes nouvelles d'organisation d'un monde en transformation, les réseaux pointent, sur un plan théorique, les limites des outils et des paradigmes existants. Se positionnant entre individualisme méthodologique et holisme, entre le paradigme atomisé du marché et le paradigme institutionnaliste de l'Etat, l'approche par les réseaux renouvelle les modes de gouvernance tant politiques qu'économiques et, ce faisant, reformule la question de l'articulation entre sphères privées et publiques. Sur le plan juridique, les enjeux de la codification d'un objet labile souvent éphémère, aux contours changeants et instables, sont également de taille.

Mais peut-on pour autant considérer le réseau comme un paradigme des sciences sociales et la société réticulaire comme projet politique ? Ce séminaire voudrait ouvrir un débat interdisciplinaire autour de ces questions et offrir la possibilité à des doctorants et jeunes chercheurs de discuter, à travers la présentation de travaux empiriques, de leurs propres usages de la notion et des problématiques qui s'y réfèrent.

Les contributions s'articuleront autour des thèmes suivants :

- Les réseaux : nouveau paradigme des sciences sociales ? (enjeux théoriques et méthodologiques du concept)
- Réseaux, cognition et médium technique (technologies nouvelles et anciennes et formes de connaissance)
- Entreprises et marchés en réseau (relations de propriété, de pouvoir – *interlocking directories* – de sous-traitance ou de vente, formes de management, etc.)

- Réseaux, formes de coopération et de gouvernance (règles et conventions, codifications juridiques, rapports de force et relations de pouvoir, etc)
- Réseaux et sociabilités (sexualité, amitié, solidarités, formes de consommation, etc)
- Réseaux, pratiques culturelles, académiques et religieuses (mouvements artistiques, écoles de pensée, sectes, organisations secrètes, etc

**Déroulement :** Le séminaire se déroulera du mercredi 14 au samedi 17 septembre 2005 après-midi. Chaque demi-journée commencera par la conférence d'un(e) spécialiste, suivie d'une session consacrée à la présentation de leurs travaux par les participants.

**Public :** Le séminaire s'adresse à 25 jeunes chercheurs doctorants ou post-doctorants de toutes nationalités, travaillant ou non dans une logique comparatiste, traitant ou non d'un terrain français ou allemand. Les langues de travail seront le français et l'allemand. Chacun s'exprimera dans sa langue de prédilection, mais devra être en mesure de comprendre l'autre langue.

**Lieu :** Le Moulin d'Andé, Eure (gare la plus proche : Val-de-Reuil)

**Candidature :** La sélection des participants se fera sur la base du formulaire de candidature à télécharger sur le site du CIERA, accompagné d'un curriculum vitae, d'une présentation de leurs travaux de recherche et d'un projet de contribution en relation avec le thème du séminaire.

**Date limite de réception des dossiers : 16 mai 2005.**

**Frais :** 15 € (frais d'inscription). *Les frais de voyage* (train 2<sup>e</sup> classe ou avion billet APEX) *et de séjour sont entièrement pris en charge par le CIERA.*



**Annexe 4**  
**Programme du séminaire jeunes chercheurs « Penser les réseaux / Netzwerk-Forschung »**  
**14-17 septembre 2005**

**MERCREDI 14 SEPTEMBRE**

- APRÈS-MIDI :**            **Les réseaux : nouveau paradigme des sciences sociales ?**  
                                  Sous la présidence de **Yves Duroux** (philosophe, ENS Cachan)
- 14h15 - 15h30 :            Conférence  
                                  **Pierre Mercklé** (sociologue, ENS Lettres et sciences humaines de Lyon)  
                                  *L'analyse des réseaux : un nouveau paradigme en sciences sociales ?*
- 15h30 - 16h15 :            Présentation et discussion de travaux de jeunes chercheurs :  
                                  ▪ **Constanze Adolf** : *Vernetzung als Aspekt interkulturellen Handelns? – Eine ego-zentrierte Triangulationsstudie mit deutschen Mitgliedern des Europäischen Parlaments?*
- 16h15 - 16h30 :            *Pause*
- 16h30 - 18h00 :            Présentation et discussion de travaux de jeunes chercheurs  
                                  ▪ **Björn-Olav Dozo** : *Réseaux et sociologie de la littérature : un nouvel outil pour penser la vie littéraire ?*  
                                  ▪ **Bernhard Rieder** : *Soziotechnische Netzwerke und die Frage nach der Macht.*

**JEUDI 15 SEPTEMBRE**

- MATINÉE :**            **Entreprises et marchés en réseaux**  
                                  Sous la présidence de **Claire Lemerrier** (historienne, IHMC-CNRS)
- 9h00 - 10h15 :            Conférence  
                                  **Arnold Windeler** (sociologue, Technische Universität, Berlin)  
                                  *Netzwerktheorien: vor einer relationalen Wende?*
- 10h15 - 10h30 :            *Pause*
- 10h30 - 12h45 :            Présentation et discussion de travaux de jeunes chercheurs  
                                  ▪ **Martin Lüpold** : *Struktur und Geografie von Unternehmensnetzwerken in der Schweiz, 1910-1938. Regionale, nationale und internationale Aspekte.*  
                                  ▪ **Fabien Accominotti** : *Le marché de la peinture indépendante à Paris à la fin des années 1920 : une approche en termes de réseaux.*  
                                  ▪ **Christophe Quéva** : *Réseaux et territoires : regards croisés sur la discipline géographique et les pratiques d'aménagement en France et en Allemagne.*
- 12h45 - 14h15 :            *Déjeuner*
- APRÈS-MIDI :**            **Réseaux, formes de coopération et de gouvernance**  
                                  Sous la présidence de **Yannick Rumpala** (politiste, Université de Nice)
- 14h15 - 15h30 :            Conférence  
                                  **Emmanuel Lazega** (sociologue, Université Lille I)  
                                  *Analyse de réseaux, processus sociaux et théories de l'action.*
- 15h30 - 16h15 :            Présentation et discussion de travaux de jeunes chercheurs  
                                  ▪ **Laurence Buchholzer-Remy** : *A la croisée des réseaux : réseaux urbains, réseaux de villes en Franconie (bas Moyen Âge).*
- 16h15 - 16h30 :            *Pause*
- 16h30 - 18h00 :            Présentation et discussion de travaux de jeunes chercheurs  
                                  ▪ **Denise Burgert** : *Die Interaktion von Regierungs- und Medieneliten in Frankreich und Deutschland – ein politisch-mediales Netzwerk.*

- **Yvan Vilain** : *E-Gouvernement et décentralisation : l'application des nouvelles technologies aux relations entre État et collectivités territoriales en France et en Allemagne.*

## VENDREDI 16 SEPTEMBRE

### MATINÉE :

#### Réseaux et sociabilité

Sous la présidence de **Gérard Raulet** (germaniste, Université Paris IV)

9h00 - 10h15 :

Conférence

**Heidrun Friese** (anthropologue, Johann Wolfgang Goethe – Universität, Francfort)  
*Freundschaft, zwischen Netzwerken und Politik.*

10h15 - 10h30 :

*Pause*

10h30 - 12h45 :

Présentation et discussion de travaux de jeunes chercheurs

- **François Mangeol** : *Société urbaine et institution municipale à Nancy et à Strasbourg au XIXe siècle : apport de l'analyse par réseau.*
- **Anne Kwaschik** : *Das Netzwerk-Paradigma in der Arbeit mit intellektuellen Korrespondenzen am Beispiel der Deutschlandkarriere Robert Minders.*
- **Élodie Razy** : *La notion de réseau à l'épreuve de la société Soninké. Pour une anthropologie de la migration.*

### APRÈS-MIDI :

#### Réseaux, pratiques culturelles, académiques et religieuses

Sous la présidence de **Bénédicte Zimmermann** (sociologue, EHESS)

14h15 - 15h45 :

Conférence

**Wolfgang Kaiser** (historien, EHESS, Université Paris I)  
*Morphologie réticulaire et dissimulation religieuse*

15h30 - 16h15 :

Présentation et discussion de travaux de jeunes chercheurs

- **Gábor Eröss** : *La langue des réseaux. La communication au sein des consortiums européens de recherche*

16h15 - 16h30 :

*Pause*

16h30 - 18h00 :

Présentation et discussion de travaux de jeunes chercheurs

- **Sebastian Giessman** : *Penser les réseaux: Une perspective historiographique – Situations épistémiques 1740/1840.*
- **Alexandra Richter** : *Im Netz der Lektüre: Paul Celans philosophische Bibliothek.*

## SAMEDI 17 SEPTEMBRE

### MATINÉE :

#### Synthèse et bilan du séminaire

Sous la présidence de **Michael Werner** (historien et germaniste, EHESS)

- Présentation des rapports des groupes de travail
- Conclusion : **Claire Lemerrier** (historienne, IHMC-CNRS)

**Annexe 5**  
**Compte rendu du séminaire jeunes chercheurs**  
**« Penser les réseaux / Netzwerk-Forschung » 14-17 septembre 2005**

**Séance 1 : Les réseaux : nouveau paradigme des sciences sociales ?**

Mercredi 14 septembre, après-midi.

**Pierre Mercklé : L'analyse des réseaux : un nouveau paradigme en sciences sociales ?**

Pierre Mercklé analyse le nouveau paradigme de la notion de « réseau », particulièrement en vogue en sciences sociales depuis quelques décennies. La nouvelle notion tend, dans les discours qui y sont tenus sur les principes de structuration et de stratification des sociétés et des groupements humains, à supplanter celle de « classe sociale ». Mais, malgré le caractère scientifiquement discutable de « l'idéologie réticulaire » ainsi promue (et portée par des thèses comme celle en particulier de Manuel Castells<sup>1</sup>), Pierre Mercklé plaide pour une reconnaissance des apports des développements méthodologiques et théoriques dont la notion de réseau a permis l'élaboration : les méthodes et les concepts fournis aux sciences sociales par « l'analyse structurale » depuis les années 1960, souvent en réponse à une insatisfaction vis-à-vis du « raisonnement catégoriel », fondé sur l'analyse des attributs individuels des acteurs sociaux, sont venus utilement compléter la « boîte à outils » des chercheurs.

Néanmoins, Pierre Mercklé constate qu'il y a dans la conception dominante de l'analyse des réseaux (défendue dans le monde anglo-saxon par les chercheurs formés à Harvard par Harrison White, et en France par exemple par Michel Forsé) une ambition qui n'est pas seulement « méthodologique » : considérant que les attributs individuels des agents (leur genre, leur âge, leur profession, leur origine sociale, etc.) n'ont pas de valeur explicative et que la seule causalité sociale envisageable est structurale, ils en viennent à considérer l'analyse des réseaux comme une sorte de « troisième voie » théorique, un véritable paradigme « méso-sociologique » susceptible de dépasser l'opposition entre holisme et individualisme méthodologique en en conciliant les principes.

Pierre Mercklé rappelle que cette affirmation progressive, au cours des trois dernières décennies, de cette ambition « paradigmatique » a eu toutefois pour effet de masquer l'existence de deux traditions divergentes dans l'analyse des réseaux : l'une, dominante, correspond effectivement aux approches extrêmement formalistes en termes de « réseaux complets » privilégiées par « l'analyse structurale » ; l'autre, que sa modestie théorique a pu desservir, mais dont il convient pourtant de souligner les grandes vertus heuristiques, correspond à des approches en termes de « réseaux égo-centrés », inspirée par les travaux anthropologiques de l'Ecole de Manchester et prolongée aujourd'hui dans ceux, par exemple de Maurizio Gribaudi.

**Constanze Adolf : Vernetzung als Aspekt interkulturellen Handelns ? – Eine ego-zentrierte Triangulationsstudie mit deutschen Mitgliedern des Europäischen Parlaments?**

Constanze Adolf's Beitrag stellt ein Plädoyer für eine empirisch-fundierte qualitativ orientierte Netzwerkforschung dar. Anhand einer qualitativen Analyse der Tätigkeit der deutschen Abgeordneten des Europäischen Parlaments, die sie in Netzwerkkarten zusammenfasst, arbeitet Constanze Adolf die Bedeutung und Signifikanz der individuellen Beziehungskonstellationen und deren inhaltliche Komponente heraus. Sie stellt dabei die Hypothese auf, dass der Umgang mit kulturellen Unterschieden eine Grundvoraussetzung für Vernetzung darstellt, aber auch Kommunikationsschwierigkeiten sowie neue Handlungsperspektiven mit sich bringt.

Constanze Adolf möchte mit ihrem Beitrag vor allen Dingen einige Fragen zur Diskussion stellen: Wie werden Netzwerke in unterschiedlichen Kulturen definiert? Welche Aussagekraft besitzen Netzwerkmaßzahlen wie Zentralität, Dichte, Hierarchisierungsgrad, Indegree und Outdegree? Welche Aussagekraft haben Simulationsstudien in diesem Zusammenhang? Wie können komplexe kulturelle Aspekte umfassend berücksichtigt werden, ohne sie in verkürzende modellhafte Kategoriemuster „hineinzupressen?“ Wie könnten Veränderungsdynamiken von Netzwerken in longitudinale Studien integriert werden?

**Björn-Olav Dozo: Réseaux et sociologie de la littérature : un nouvel outil pour penser la vie littéraire ?**

Björn-Olav Dozo, en s'inscrivant dans une perspective sociologique bourdieusienne, entreprend une analyse structurale des relations sociales des écrivains francophone belge de l'entre-deux-guerres à Liège. Il s'interroge à travers son étude sur la possibilité d'une articulation entre une sociologie bourdieusienne, fondée sur les attributs des agents, et une méthode sociologique fondée sur leurs

<sup>1</sup> CASTELLS, M. *The Information Age : Economy, Society and Culture*. Malden MA: Blackwell, 1996.

relations. Björn Olav Dozo s'appuie sur les analyses d'Emmanuel Lazega<sup>1</sup>, et celles de Jean-Michel Berthelot et sa notion de « schème d'intelligibilité »<sup>2</sup> pour défendre une telle articulation.

Une fois la possibilité de cette articulation théorique établie, Björn-Olav Dozo tente l'analyse de l'articulation pratique des deux méthodes au niveau individuel, via la notion de capital social à travers le dépouillement des correspondances des écrivains. Après avoir constaté que la notion de capital social ne permet pas de rendre compte au niveau individuel de l'avantage lié à sa position dans la structure de ses relations, il propose la notion de capital relationnel, qui est définie comme l'ensemble des éléments que l'agent capitalise grâce à sa position relative dans la structure de son réseau, mesurés grâce aux outils de l'analyse structurale des réseaux sociaux (entre autres les notions de centralité, de trous structuraux, de cliques, etc.).

### **Bernhard Rieder : Soziotechnische Netzwerke und die Frage nach der Macht.**

Bernhard Rieder stellt in seinem Beitrag die Frage, wie sich der technisch-ingenieurwissenschaftliche Diskurs mit den Sozial- und Kulturwissenschaften in Verbindung bringen lässt. Er plädiert für die Kombination eines *ontologischen* Netzwerkbegriff wie ihn die Actor-Network Theory (ANT) propagiert mit einer Machtanalyse à la Foucault um die Frage der Macht in Bezug zu soziotechnischen Netzwerken zu fassen. ANT, wie auch der Foucault'sche Machtbegriff basieren auf einer Handlungstheorie. Bernhard Rieder möchte mit diesem Ansatz technische Objekte dahingehend befragen, wie sie sich in das gesellschaftliche Machtgefüge einschreiben und dieses damit beeinflussen. Die (institutionellen oder individuellen) Hersteller von Technik (wie zum Beispiel Google) werden hinsichtlich ihrer gesellschaftlichen Verantwortung befragt.

### **Commentaire de la séance de mercredi après-midi, Gábor Eröss et Alexandra Richter**

Alexandra Richter

Alexandra Richter beschreibt den Nachmittag als einen soziologischen Tag mit generellem Einstieg. Es wurde die Frage gestellt, ob denn Netze als ein neues Paradigma angesehen werden können, welche mit nein beantwortet wurde. Man arbeitet schon seit langem mit den Begriffen Netzwerke und réseau, die bereits als etabliert bezeichnet werden können. Probleme entstehen auf GRUND des Arbeitens mit der Methode.

Nach der allgemeinen Einführung gab es drei Einzelstudien zur Anwendung der Methode. Die Diskussion des Nachmittags bezog sich besonders auf die Frage, was denn eine Methode für einen Erkenntniswert hat, wenn sie nur darauf beruht, dass sie Resultate bringt. Das Bedürfnis nach einer philosophischen Diskussion über den Wert des Begriffes wurde hervorgehoben.

Gábor Eröss.

Pierre Mercklé a posé la question de la géographie : Peut-on concevoir des réseau comme réalité géographique ? Première réponse : non. Mais il existe la possibilité d'une géographie de réseau.

Alexandra Richter

Sehr viele Dinge wurden ausgeschlossen. Netzwerk wurde als eine Methode dargestellt. Alexandra kritisiert einen gewissen Relativismus und eine gewisse Sorglosigkeit der Anwendung des Konzeptes. Philosophische Fragen spielten keine Rolle: „wenn es funktioniert hat es eine Berechtigung in sich“.

Der Vortrag von Constanze warf das Problem auf, dass Netzwerke sind nicht a priori gegeben sind, sondern geschaffen werden. Weiterhin wurde die Frage diskutiert, ob interkulturell mit international gleichzusetzen ist.

Gábor Eröss:

Bernhard Rieders Vortrag warf die Frage nach dem Unterschied zwischen den Konzepten des Netzwerkes, und denen des Feldes (champs) auf.

Alexandra Richter:

Die Verbindung zwischen unterschiedlichen theoretischen Ansätzen wurde hervorgehoben. In der Netzwerkanalyse stehen vor allem die Beziehungen im Vordergrund, bei Bourdieu eher die Handlungsträger. Probleme aus der Anwendung führten zur Kritik der Theorie. Bernhard Rieder warf die Frage auf, wie sich soziale Dimensionen im Computerprogramm verstehen lassen und zeigte den Übergang von Netzwerken als Strukturen zu Netzwerken als Prozessen. Er warf auch eine ethische Perspektive auf: Technik kann zu einem Akteur werden, nicht nur Individuen. Netzwerke können selber zu Akteuren werden. Die Frage der Interaktion zwischen Netzwerken und Individuen wurde besprochen.

Gábor Eröss:

La question du pouvoir comme relation a apparú. Selbst bei anfänglicher Vermeidung philosophischer Diskussionen, wurde der ontologische Netzwerkbezug letztendlich doch diskutiert.

<sup>1</sup> LAZEGA, E., *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, PUF.

<sup>2</sup> BERTHELOT, J.-M., *L'intelligence du social*, Paris, PUF, 1990, « Sociologie d'aujourd'hui ».

## **Séance 2 : Entreprises et marchés en réseaux.**

Jeudi, 15 septembre, matin

### **Arnold Windeler : Netzwerktheorien: vor einer relationalen Wende?**

Arnold Windeler möchte mit seinem Beitrag einige Probleme der existierenden Theorien innerhalb der Netzwerkforschung aufzeigen und insbesondere die relationale Wende der Netzwerktheorie klären. Er unterstreicht, dass trotz der großen Beliebtheit der „Netzwerkanalysen“ ein zentrales Theoriedefizit besteht<sup>1</sup>, wobei er vor allem den Mangel einer relationalen Perspektive beklagt: wie könnte man Handlung und Struktur gemeinsam denken? Wie kann man Netzwerke kontextuell einbetten? Und schließlich: Wie können wir Netzwerke als prozessuale Entwicklung verstehen?

Zur Klärung dieser Fragen stellt er drei verschiedene Netzwerktheorien vor:

1. Strukturansatz, 2. Transaktionskostentheorieansatz, 3. Strukturationstheoretischer Netzwerkansatz.

1) Der dominante, von Georg Simmel abgeleitete Strukturansatz definiert Netzwerke als “a specific set of linkages among a defined set of persons with the additional property that the characteristics of these linkages as a whole may be used to interpret the social behaviour of the persons involved”<sup>2</sup>.

Kritik: Allerdings bleibt bei diesem Ansatz unklar, wie die Akteure die Strukturen nutzen können. Ein weiteres Zentrales Problem, die Verknüpfung von Netzwerken, ihre Einbettung (bridging mikro/makro) bleibt ungelöst. Außerdem fehlt bei der Analyse die Darstellung der prozessualen Produktion und Reproduktion von Netzwerken (Vermittlung von Handlung und Struktur).

2) Der Transaktionskostentheorieansatz ist ein Governanceansatz, der sich durch eine vergleichende, komparativ-statische Perspektive auszeichnet: Die Auswahl von Governances wird nach minimalen Transaktionskosten vorgenommen. Es handelt sich um eine funktionalistische Sicht, mit einer handlungstheoretischen Perspektive auf Vernetzung. Netzwerke werden hier als Hybride zwischen Markt und Hierarchie definiert. Akteure werden als begrenzt rational, opportunistisch und als zur strategischen Voraussicht fähig definiert.

Kritik: Der Ansatz ist sehr rationalistisch, der Opportunismus der Akteure wird überbetont, Entscheidungsprozesse bleiben unterbelichtet und die Sicht auf dyadische Beziehungen ist beschränkt.

3) Der Strukturationstheorieansatz, auf Anthony Giddens aufbauend, betrachtet auch Governances. Netzwerke werden hier als soziale Beziehungen und Interaktionen zwischen Organisationen definiert. Im Zentrum des Ansatzes stehen soziale Praktiken. Gesellschaftliche Modalitäten haben Einfluss auf Akteure, und Akteure bringen Systeme hervor. Akteure beziehen sich auf Praktiken, die in Systemen vorherrschen. Der Ansatz zeichnet sich durch seine Mehrebenenperspektive aus, welche die Interaktion zwischen System und Akteur, die Ambivalenz von Ermöglichung und Zwang der Strukturen und Institutionen für den Akteur betont.

Kritik: Verschiedenen Ebenen werden vermengt, es fehlt die Möglichkeit von empirischer Anwendbarkeit.

Arnold Windeler betont als Schlussfolgerung die Notwendigkeit, die Netzwerkforschung prozessualer zu gestalten. Seiner Meinung nach ist die Strukturationstheoretische Perspektive die einzige, welche eine relationale Perspektive erlaubt.

### **Martin Lüpold : Struktur und Geografie von Unternehmensnetzwerken in der Schweiz, 1910 – 1937. Regionale, nationale und internationale Netzwerke.**

Mit seinem Projekt zur Geschichte der corporate governance in der Schweiz Anfang des Jahrhunderts leistet Martin Lüpold anhand einer Datenbank über die 110 größten Schweizer Unternehmen einen Beitrag zur Geographie der Unternehmensnetzwerke. Er betont einen Zusammenhang zwischen steigender Dichte der Netzwerke und abnehmender Internationalität der Unternehmen, welches parallel zum Schweizer Isolationismus der 20er Jahre zu interpretieren ist. Des Weiteren zeigt er die zentrale Stellung der Banken gegenüber den Industrieunternehmen auf. Die Netzwerke in der Schweiz sind vor allem regional ausgebildet, besonders um große Städte herum. Sie werden durch familiäre Strukturen (wie Heiratsbindungen) unterfüttert. Martin Lüpold zieht folgende Schlussfolgerungen aus seinem Beitrag:

1) Die Veränderungen im Netzwerk spiegeln einen strukturellen Bruch in der Schweizer Wirtschaftsgeschichte wieder.

2) Funktionen des Netzwerkes: Netzwerke sind eine Institution die das System der corporate governance bestimmen. Banken spielen eine zentrale Rolle in der Führung der Industrieunternehmen.

3) Die Netzwerkanalyse zeigt Opportunitätsstrukturen: die Funktionsweise der Links muss durch Fallstudien geklärt werden.

### **Fabien Accominotti : Le marché de la peinture indépendante à Paris à la fin des années 1920 : une approche en termes de réseaux.**

<sup>1</sup> SALANCIK, G., “Wanted : A Good Network Theory of Organization”. *Administrative Science Quarterly*. 40, Juin 1995, p. 345-349.

<sup>2</sup> MITCHELL C., (ed.) *Social networks in urban situations*, Manchester, Manchester University Press, 1969.1969, p. 1f.

En combinant la sociologie économique et celle du marché, Fabien Accominotti analyse des réseaux de galeries de peinture moderne dans le Paris des années 1928/1929. A partir des analyses de White<sup>1</sup>, qui montre que l'état du marché est un guide pour le choix de production dans une situation d'incertitude, et des témoignages des contemporains, il développe ses propres hypothèses concernant le marché des galeries parisiennes : dans les choix de production, les liens entre galeries, et non entre galeries et collectionneurs, sont déterminants. L'unité de vente sur laquelle raisonnent les acteurs semble être le peintre, non le tableau ou le mouvement artistique. La concurrence entre galeries s'établit parfois par le prix de vente, mais surtout par le produit (même si l'exclusivité est rare en pratique). Fabien Accominotti dresse, à travers l'analyse des listes de peintres exposés en permanence dans 120 galeries parisiennes revendiquant la vente de « peintures modernes », une typologie des galeries fondée sur leurs activités observées pour décrire des niches différenciées où s'insèrent les divers producteurs/distributeurs. Les galeries, partiellement hiérarchisables selon leur ancienneté sur le marché et la valeur marchande des peintres vendus, interagissent dans un réseau qui lie des galeries plus anciennes, vendant les peintres plus cotés, en haut de la hiérarchie, à certaines galeries moins anciennes, vendant des peintres plus jeunes, moins cotés et plus divers. Ces deux catégories de galeries sont localisées géographiquement au même endroit, contrairement aux galeries exposant uniquement des peintres d'une tradition esthétique différente, qui occupent une place excentrée géographiquement dans le réseau.

### **Christophe Quéva : Réseaux et territoires : regards croisés sur la discipline géographique et les pratiques d'aménagement en France et en Allemagne.**

Christophe Quéva analyse la notion de réseau telle qu'elle est utilisée par les acteurs de la discipline géographique et dans les pratiques de l'aménagement en Aquitaine, France et en Thüringen, Allemagne. La comparaison des deux régions permet de distinguer une utilisation diversifiée des termes. Dans les deux pays, le réseau acquiert une importance en tant qu'outil d'aménagement.

Depuis années 1990 en Allemagne, la notion est utilisée pour justifier un « développement par le bas » (loi de 1998) et mettre en pratique l'idée de coopération entre régions, pour remplacer la coordination par le haut. La France semble au contraire avoir gardé une logique plus territoriale (lois de 1995/1999). L'unité du territoire est mise en avant dans une logique plus traditionnelle des régions, la notion de réseau intervient uniquement pour justifier le territoire. Christophe Quéva pose ensuite l'hypothèse que les deux logiques auraient en commun de poser une dynamique pour un nouvel espace de référence : le réseau devient ainsi un modèle commun de construction de l'espace. Dans les deux pays, le territoire comme unité de raisonnement domine dans les pratiques par exemple de financement de projets.

Christophe Quéva souligne la nécessité de dépasser cette logique inhérente au discours des acteurs pour passer à une analyse qui utilise le réseau comme outil pour cerner les pratiques.

### **Commentaire de la séance du jeudi matin, Björn-Olav Dozo et Mélanie Tagliarini.**

Björn-Olav Dozo :

Arnold Windeler a exposé deux grandes conceptions du réseau : le réseau comme outil, et comme concept de gouvernance. Le rôle de l'agent a été soulevé : de quelle manière a-t-il conscience de sa position dans le réseau et comment sa conscience agit-elle sur ses actes ? Martin et Fabien ont utilisé des méthodes d'analyse structurels, contrairement à Christophe qui a observé la notion de réseaux dans son utilisation endogène : les acteurs la mobilisent pour faire corps dans un espace qui se veut concurrentiel. L'ambition de Christophe est maintenant d'utiliser la notion de réseau pour interroger la perception du réseau par les acteurs.

Trois thèmes ont ainsi été soulevé ce matin : l'interrogation de l'espace (Christophe), celle de la temporalité (Martin et Fabien) et la question sur les moyens d'analyser le réseau à partir du moment où il se présente comme une réalité revendiquée par l'acteur.

Mélanie Tagliarini :

La matinée a été consacrée à l'interpénétration de l'économie et du politique à travers les réseaux. La polysémie du terme de réseau a été soulevée : même parmi les acteurs, la signification du terme reste floue. D'où l'importance de la pluridisciplinarité du séminaire « Penser les réseaux ».

### **Séance 3 : Réseaux, formes de coopération et de gouvernance.**

Jeudi 15 septembre, après-midi.

### **Emmanuel Lazega : Analyse de réseaux, processus sociaux et théories de l'action**

Emmanuel Lazega utilise l'étude de réseaux en tant que méthode, pour comprendre les relations d'interdépendance des acteurs, les manières dont ils gèrent les échanges, et la question de

---

<sup>1</sup> WHITE, H. C., 1981. "Where Do Markets Come From ?", in *American Journal of Sociology*, vol. 87, n° 3, pp. 517-547.

leur réflexivité : comment l'acteur perçoit et se positionne dans des structures. A partir d'une étude de cas, une organisation d'avocats d'affaires, Emmanuel Lazega démontre trois processus sociaux à l'œuvre dans leurs relations d'interdépendance : la solidarité, le statut et la régulation<sup>1</sup>. Il différencie les relations de collaboration, les réseaux de conseils et ceux d'amitié, pour montrer l'interdépendance et l'interaction des trois sphères, qui peuvent, par exemple, servir à atténuer des tensions.

Il montre ainsi comment, à partir d'une cartographie des relations sociales, on peut définir les facteurs qui contribuent à la densité de la relation. Il montre également que la réciprocité dans l'échange est la formule la plus probable dans le fonctionnement d'échanges. Même si la solidarité généralisée existe, elle est bien moins présente que la réciprocité. L'échange dans un sens unique est, quant à lui, très peu probable.

#### **Laurence Buchholzer-Remy : A la croisée des réseaux : réseaux urbains, réseaux de villes en Franconie (bas Moyen Age).**

Laurence Buchholzer-Remy entreprend une analyse de réseaux urbains de villes en Francophonies au bas Moyen Age. A travers une analyse d'échanges de correspondances entre la ville de Nuremberg et d'autres villes en Franconie, elle étudie les logiques de collaboration effectives et volontaires, les solidarités tissées entre gouvernements urbains, en se dégageant d'une étude des liens purement économiques, tel que Walter Christaller l'a entreprise pour les villes de Franconie. Elle établit ainsi trois réseaux de ville qui se superposent : premièrement, un réseau potentiel qui lie tout les villes entre elles, activable à tout moment, deuxièmement, un réseau hiérarchisé : Nuremberg et des villes relais, des grandes villes capables de fournir des informations sur leurs régions, troisièmement, un réseau de proximité basé sur une interdépendance financière et économique forte.

#### **Denise Burgert : Die Interaktion von Regierungs- und Medieneliten in Frankreich und Deutschland – ein politische-mediales Netzwerk.**

Denise Burgert analysiert in einer vergleichenden französisch-deutschen Studie Austauschprozesse zwischen Regierungs- und Medieneliten als kritische Größe des demokratischen Prozesses. Sie geht dabei der Frage nach, welche Kommunikationsrollen und Normen in dem Austauschprozess eine Rolle spielen, und welche Strukturen das politisch-mediale Zusammenspiel prägen. Des weiteren interessiert sie sich für die Frage der Machtverteilung. Sind es politische Systeme, welche die Medien instrumentalisieren, oder befinden sich politische Akteure umgekehrt unter dem Zwang der letzteren? Oder vielleicht beides? Das Netzwerk ist für Denise Burgert ein Instrument, um die relative Verteilung von Macht (Foucault) zu messen. Des weiteren möchte sie ergründen, ob und wie Machtverhältnisse im Netzwerk im Sinne von Parsons, d.h. als Fähigkeit, seine Entscheidungen in kollektiven Situationen durchzusetzen, Strukturen außerhalb des Netzwerkes beeinflussen.

Denise Burgert interessiert sich weiterhin für Ähnlichkeiten und Differenzen der Informationsmanagementmuster in Deutschland und Frankreich. Mit dem Netzwerkansatz hofft sie, Kommunikationsstrukturen rekonstruieren und untersuchen zu können. Sie möchte in diesem Rahmen die sozialen Strukturen innerhalb der Netzwerke, und ihre Bedeutung z.B. für berufliches Vorankommen analysieren.

#### **Yoan Vilain : E – Gouvernement et décentralisation : l'application des nouvelles technologies aux relations entre Etat et collectivités territoriales en France et en Allemagne.**

Yoan Vilain entreprend de penser les réseaux en droit, d'un point de vue essentiellement technique. Il envisage la notion sous l'angle de la mise en réseau informatique et plus globalement de l'application des nouvelles technologies de l'information et de la communication aux relations entre collectivités territoriales et Etats – central, fédéral et fédérés – en France et en Allemagne. Il utilise le concept de gouvernement électronique pour s'interroger sur les effets de la mise en réseau sur l'organisation des relations entre ces différentes entités et sur leurs modes de coopération. Il pose ensuite la question de quelle mesure on peut alors parler, en droit, de gouvernance électronique. Après avoir dans un premier temps interrogé la pertinence et la validité scientifique du concept de gouvernance en droit et préféré à ce dernier le concept de gouvernement électronique, Yoan Vilain analyse les différentes réformes de E-Government qui touchent les relations Etats/collectivités territoriales, à savoir le projet Deutschland online en Allemagne et le projet ACTES en France.

Ainsi tente-t-il de déterminer comment le droit se saisit de ces modifications. Il constate que contrairement aux discours politiques tenus, loin d'instaurer une véritable démocratie locale, la réforme du E-Government représente un véritable risque pour le principe d'autonomie des collectivités locales aussi bien en France qu'en Allemagne et viole potentiellement le principe de la légitimité démocratique des institutions et l'Etat de droit.

#### **Commentaire de la séance du jeudi après-midi : Julia Simoleit et Constanze Adolf**

---

<sup>1</sup> Cf.: LAZEGA, E. *The collegial phenomenon*, OUP, 2001 et LAZEGA, E. *Deconstructing and making social processes at Sue, Grabbit & Run, a corporate law partnership*.

Julia Simoleit und Constanze Adolf haben vier verschiedene Netzwerk Begriffe, herausgearbeitet, die miteinander in Spannung standen. Das Netzwerk als Methode, welches sich von dem Netzwerk als Theorie unterscheidet, und die Spannung zwischen den Begriffen Netz und Netzwerk. Emmanuel Lazega schien besonders deutlich zuzuordnen zu sein. Er interessiert sich für das Netzwerk als Methode. Constanze Adolf und Julia Simoleit bemerken, dass Emmanuel Lazega in seinem Vortrag sehr viel Theorie mobilisiert; es fehlte beiden ein wenig das Feld, um die Ergebnisse zu untermauern. Laurence Buchholzer-Rémy als Geschichtswissenschaftlerin ist schwieriger zu verorten. Sie analysiert Städtenetzwerke in Franken im Mittelalter, und stellt die Frage, wie man sich solche Begriffe nützlich machen kann. Sie mobilisiert die vier Dimensionen, scheint Julia Simoleit und Constanze Adolf nach aber ein wenig mehr der Theorie zuzuneigen. Für Denise Burgert sind Netzwerke eindeutig eine Theorie, die etwas erklären soll: nämlich die soziokulturelle Vorbedingungen und Auswirkungen auf die Akteure. Sie siedelt sich zwischen Theorie und Netzwerk an. Julia Simoleit und Constanze Adolf stellen die Frage, wie Denise Burgert am Ende zwischen Akteuren und Strukturen trennen kann.

Yoan Vilain hielt einen juristischen Vortrag, in dem er die Frage stellte, was Netzwerke eigentlich seien, eine Methode oder eine Theorie? (Was dazu führt, dass sein Vortrag sehr schwer einzuordnen ist). Sein Vortrag enthält eine große Spannweite, es stellt sich die Frage, um welches Netz es ihm eigentlich geht: um das Programm oder um das soziale Netzwerk? Er nimmt eindeutig eine juristische Sichtweise ein, wenn er die Frage nach dem Einfluss des neuen Instrumentes, des Netzes, auf die juristischen Normen stellt und sich für einen Government Ansatz anstatt des Gouvernance Ansatzes entscheidet.

#### **Séance 4 : Réseaux et sociabilité** **Vendredi 16 septembre, matin**

##### **Heidrun Friese : Freundschaft – zwischen Netzwerken und Politik**

Heidrun Friese macht uns darauf aufmerksam, dass freundschaftliche Bindungen ein integraler und zentraler Teil sozialer Beziehungsnetzwerke sind. Wenn Aristoteles in der Freundschaft die Krönung des Gemeinwesens sieht, an der Schwelle zur Neuzeit Michel de Montaigne nicht nur die antiken Formen der Freundschaft, sondern auch die Spannung zwischen instrumenteller und bedingungsloser Freundschaft beschreibt, Immanuel Kant Freundschaft zwischen Universalismus und Partikularismus, bindender Sicherheit und emanzipierender Freiheit ansiedelt, dann ist damit nicht nur die Beziehung des Einzelnen zu sich, zu einem anderen, sondern auch die zur Gesellschaft angesprochen und damit wird auch ein besonderes Verhältnis zwischen Universalismus und Partikularität begründet. Freundschaftliche Beziehungen, die immer auch geschlechtsspezifisch codiert sind, entfalten sich – historisch unterschiedlich gefasst – im Spannungsfeld zwischen partikularem Nutzen und Neigung, zwischen subjektivem Gefühl und universalistischen Prinzipien, zwischen Gleichheit und Einzigartigkeit, privater Bindung und öffentlicher Politik. Aus diesem Spannungsverhältnis heraus versucht Heidrun Friese zu erklären, warum die Soziologie sich zunächst kaum mit freundschaftlichen Beziehungen und ihren besonderen Qualitäten beschäftigt hat, und warum diese besonders in der Netzwerkanalyse so zu vermissen sind.

Heidrun Friese versucht in ihrem Vortrag die Konzeptionen von Freundschaft als *lien social*, *social bond*, soziale Bindung, in Beziehung zu den Verständnissen von Netzwerken besonders im 'Mittelmeerraum' darzustellen. Die Spannung zwischen partikulärer und universalistischer Ethik stand zwar vielfach im Zentrum der Aufmerksamkeit der Anthropologie – ohne bislang jedoch vor dem Hintergrund philosophischen Perspektiven betrachtet worden zu sein. Indem sie diese Verbindung in den Blick nimmt, schlägt Heidrun Friese erste Elemente zur Analyse der Spannung zwischen partikularem Interesse und universalistischem Gesetz vor, eine Spannung, in die auch die 'Politik der Freundschaft' (Derrida) durchzieht.

##### **François Mangeol : Société urbaine et institution municipale à Nancy et à Strasbourg aux XIXe siècle : apport de l'analyse par réseau.**

A travers une analyse micro-historique, François Mangeol étudie les liens familiaux dans les conseils municipaux de Strasbourg et de Nancy au XIXe siècle. Il s'appuie sur le dépouillement de 1600 actes de mariages et actes notariés pour s'intéresser aux relations sociales que les conseillers municipaux nouaient avec les populations. Il trouve à Strasbourg une cinquantaine de parentèles qui fournissent les conseillers municipaux, et qui se divisent principalement en trois groupes : deux groupes protestants, un catholique, les trois étant implantés géographiquement dans la ville, sans que les liens géographiques et religieux se superposent exactement. Par ailleurs, l'appartenance à des professions spécifiques est également un facteur différenciant les trois réseaux dégagés. Après s'être livré à cette analyse formelle des réseaux pendant son DEA, il s'agit pour François Mangeol de dégager le contenu des liens ainsi dégagés.



### **Anne Kwaschik : Das Netzwerk-Paradigma in der Arbeit mit intellektuellen Korrespondenzen am Beispiel der Deutschlandkarriere Robert Minders.**

Anne Kwaschik analysiert anhand der intellektuellen Korrespondenzen des französischen Germanisten Robert Minder (1902-1980) mit deutschen Schriftstellern seine Karriere innerhalb vielfältiger Netzwerke. Sie versucht so, anhand eines doppelten Resultats Minders bemerkenswerte Karriere zu erklären<sup>1</sup>. Auf der einen Seite zeigt sie, inwieweit Minder in unterschiedlichsten politisch und sozial miteinander konkurrierenden Netzwerken Kontakte unterhält, von engster Freundschaft bis hin zu nur gelegentlichem Austausch. Die große Anzahl der *liens faibles* dient so in klassischer Weise als Ressource für den Erfolg des Essayisten. Des weiteren zeigt Anne Kwaschik wie die diversen Kontakte Minders diesem erlauben, eine große Anzahl an Ideen zusammenzufügen und neu zu verteilen, um sie dann konkret in seinem Schreiben umzuwandeln. Minders Position im Schnittpunkt mehrerer Beziehungsnetzwerke ist typisch für Abweichler oder Innovateure. Des weiteren charakterisiert Anne Kwaschik die Korrespondenzen inhaltlich als „lieux de sociabilité“, und zeigt, wie sie kommunikative Beziehungsnetzwerke schafften, die sie als mezzo-soziale Größen analysiert. Anhand der Analyse der Korrespondenz Minders mit Hermann Kesten zeigt sie, inwieweit netzbildende Gemeinsamkeit durch Kommunikationsprozesse herbeidefiniert wird. Kleinste gemeinsame Nenner (wie z.B. Probleme mit der deutschen Nachkriegsgesellschaft) reichen, um im Außenseitertum ein sinnstiftendes Netzwerk zu schaffen.

### **Elodie Razy : La notion de réseau à l'épreuve de la société Soninké. Pour une anthropologie de la migration.**

A partir d'une analyse du processus migratoire des Soninkés, Elodie Razy montre que l'utilisation de la notion de réseau permet d'engager une réflexion anthropologique sur la migration en tant que processus de *circulation*. Les Soninkés parviennent à se penser ensemble tout en étant séparés. Ils constituent un réseau par la circulation des biens matériels et immatériels. Elodie Razy développe ainsi l'hypothèse centrale autour de la notion d'identité : être Soninké implique obligatoirement la migration, aussi bien pour les migrants, que pour les personnes qui restent dans le village d'origine, qui constitue l'ancrage essentiel de cette société, mais qui s'inscrit dans un ensemble plus vaste dont les contours commencent à se préciser : il s'agit d'une diaspora qui se définit par rapport à un espace diasporique constitué en réseau. Cet espace est activé et réactivé par tous les membres de la société. Il fonctionne comme un cadre de référence. Ainsi, lieu d'origine et diaspora doivent être analysés ensemble<sup>2</sup>. La notion de réseau permet de voir comment les Soninkés élaborent leurs identités et entretiennent des relations et des échanges.

### **Commentaire de la séance du vendredi matin: Sebastian Kühn und Toni Lorenzen**

Sebastian Kühn und Toni Lorenzen betonen, dass mit der Session des Freitag Vormittag ein Gegenpol insbesondere zu den quantitativen Studien gesetzt wurde. Heidrun Frieses Plädoyer, Netzwerke und Freundschaften nicht rein rationalistisch zu sehen und auf Strukturen zu reduzieren hat den Ton des Vormittages angegeben und am Beispiel der Freundschaften den Begriff des Netzwerkes sehr erweitert. Es wurden die inhaltliche Ebene betont, die Tatsache dass andere Aspekte als rein funktionale eine Rolle spielen, die auch mit der alleinigen Analyse der sozialen Charakteristiken der Individuen nicht erfasst werden können. Die Prozesshaftigkeit und Dynamik von relationalen Beziehungen wurde betont. Die drei weiteren Beiträge wurden von Toni Lorenzen und Sebastian Kühn als Kommentar zu der Frage des Verhältnisses zwischen Struktur und Inhalt dargestellt.

Insgesamt wurde der Eindruck wach, dass viel stärker auf Qualität geachtet werden müsse, dass dies aber schwierig handhabbar und interpretierbar sei. Die Frage, wie man eigentlich tatsächlich die Zeithaftigkeit mit in die Analyse von Netzwerken einbeziehen kann, wurde gestellt.

### **Séance 5 : réseaux, pratiques culturelles, académiques et religieuses.**

Vendredi 16 septembre, après-midi.

### **Wolfgang Kaiser : Morphologie réticulaire et dissimulation religieuse**

En guise d'introduction, Wolfgang Kaiser insiste sur deux faits : premièrement la nécessité de se libérer de l'idée, souvent sous-entendue dans les analyses de réseaux, que les sociétés anciennes soient moins complexes que les sociétés modernes. Deuxièmement, il souligne la possibilité d'utiliser l'analyse de réseaux pour ces sociétés du passé.

Ensuite, Wolfgang Kaiser insiste sur trois niveaux théoriques de l'analyse des réseaux (en allemand pour des raisons de précision de la langue). Erstens : die Nutzung von Kommunikationsstrukturen. Zweitens, die sozialen Praktiken, die man als Vernetzung beschreiben kann. Hier macht Wolfgang Kaiser auf die Schwierigkeiten der Übersetzung aufmerksam: die Aktivität des Vernetzens (agir en réseau) liegt vor, wenn die Akteure ein Bewusstsein dessen entwickeln, was

<sup>1</sup> cf KWASCHIK, A : „Möge der Mond erlöschen, wir sind, wie wir sind“: <http://www.zeit.de/online/2005/37/Minder>

<sup>2</sup> Cf. SAYAD, A., *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Seuil, 1999.

Anthony Giddens die Strukturierung nennt. Vernetzungen werden von Akteuren mitgeschaffen. Die deutsche Substantivierung des Verbs, welches die Praktik und Aktivität der Akteure hervorhebt, ist im Französischen so nicht möglich. Drittens: Alle Netze sind geschaffen. Hierzu gibt Wolfgang Kaiser einen Lesetipp: Alfred Schütz, *Das Problem der Relevanz*<sup>1</sup>. Schütz stellt dar, inwiefern Akteure in ihrem Handeln nur einen kleinen TEIL dessen, was ihnen zur Verfügung steht mobilisieren, und zwar nur das, was aktuell und relevant ist. Daran anschließend stellt sich die Frage, inwieweit die Akteure ein Bewusstsein von dem haben, was sie tun, ob es sich also, bildlich gesprochen, um (Netzwerk-) strickende Akteure handelt. Die Räume, die bei der Tätigkeit des Vernetzens von den Akteuren geschaffen werden beschreibt Wolfgang Kaiser als modulabel. Vernetzen ist damit ein analytischer, kein Quellenbegriff. Er weist in diesem Zusammenhang auf die Notwendigkeit hin, die beiden Begriffssorten sorgfältig zu trennen, um analytische Begriffe kontrolliert anzuwenden, aber auch, um herauszufinden, welche Begriffe „indigène“ gebraucht werden.

Wolfgang Kaiser nous expose ensuite une expérience de recherche pour mettre en garde contre des attentes trop élevées envers les théories comme « solutions » toutes prêtes. Wolfgang Kaiser a entrepris, dans un travail de recherche dans un espace très catholique, de détecter des protestants sur la base d'actes notariés d'exécutions pour analyser les formes de dissimulation religieuse à Marseille et Aix en Provence dans l'Antiquité. Procéder par réseaux à partir des actes notariés a constitué une impasse dans un contexte de dissimulation religieuse. Néanmoins, cet échec lui a servi de découvrir des choses inattendues ou surprenantes. Wolfgang Kaiser plaide ainsi „für die Suche nach dem fallenden Grenznutzen“, und warnt davor, sich von Methodenstreits überwältigen zu lassen. Es geht in der Forschung darum, Theorien als Werkzeuge zu benutzen, und für unerwartete Überraschungen offen zu sein.

#### **Gábor Eröss : La langue des réseaux. La communication au sein des consortiums européens de recherche.**

A partir d'une observation participante dans le 5<sup>ème</sup> programme cadre de l'Union Européenne, le *Reguleducnetwork* (France, Belgique/Commune des Français de Belgique, Angleterre, Portugal, Hongrie), Gábor Eröss entreprend d'analyser les phénomènes d'intercompréhensions entre chercheurs en se concentrant sur l'utilisation des langues dans un contexte de « multi-traduction ». Gábor Eröss montre les relations de pouvoir et de formation de réseaux à travers l'utilisation d'une langue dominante, le français, et une langue dominée, l'anglais. Les affinités linguistiques auraient ainsi joué au moment de la constitution du réseau (Paris, Lille, Bruxelles) et le choix des partenaires : des Portugais et Hongrois francophones. La domination francophone du réseau s'exprime par les évitements, la non-traduction et la dissimulation de la non compréhension. Cette analyse sert Gábor Eröss à mettre en cause l'idée reçue selon laquelle les réseaux auraient tendance à être plus démocratiques que les groupes ou communautés « classiques », mais que, dans son terrain, les logiques de pouvoir et de domination s'imposent également aux acteurs.

#### **Sebastian Giesmann : Penser les réseaux : Une perspective historiographique – les situations épistémiques 1740/1840**

Sebastian Giesmann geht der Frage nach, wann, wie und unter welchen Umständen der Begriff Netz eine Bedeutung in modernen Gesellschaften gewonnen hat. Er ist zu diesem Zwecke rückwärts schreitend zum Frankreich der Juli-Revolution gelangt, historischer Wendepunkt an welchem sich in verschiedenen Bereichen das „Netzwerk“ als Analysebegriff durchgesetzt hat. Anhand von vier Beispielen, erstens den Eulerschen Brücken, zweitens Donatis und Cuviers vernetztes Verständnis der Natur, drittens den technischen Netzwerken der Wasserversorgungs- und Versorgungsnetze sowie der Telegraphennetze in Frankreich und viertens einer Analyse der Saint-Simonisten zeigt Sebastian Giesmann die parallele Konjunktur des Netz-Begriffes. Wer mehr zu seinem Beitrag wissen möchte, kann diesen unter [www.sebastiangiessmann.de/pdf/ciera.pdf](http://www.sebastiangiessmann.de/pdf/ciera.pdf) finden.

#### **Alexandra Richter : Im Netz der Lektüre: Paul Celans philosophische Bibliothek.**

Alexandra Richter unternimmt es, dem Netzbegriff anhand der Lektüreforschung nachzugehen. Zu diesem Zwecke stellt sie uns Paul Celans philosophische Bibliothek als Schlüssel zu seinen Gedichten vor. Die Anstreichungen Celan's in seiner philosophischen Bibliothek stellen ein Netz von Bezügen und Verweisen dar, welches auch Celans Gedichte einbindet, und in dessen Mitte der Holocaust steht. Der Begriff des „Einflusses“ oder „Intertextualität“ ist in diesem Zusammenhang unbrauchbar, der des Netzes aber aufschlussreich. Anhand der Anstreichungen Celans kann man feststellen, dass er in punktuellen Momenten der Faszination von einer interessanten Stelle zur nächsten springt. Folgt man diesen Sprüngen, entsteht ein Netz, was sehr unterschiedliche Bereiche wie Anthropologie, Philosophie, etc zusammensetzt. Es handelt sich um Interpretationsnetze, welche man in Beziehung zum Lektürenez setzen kann. Alexandra Richter erschließt Möglichkeiten und Grenzen der Benutzung des Netzmodells in diesem Zusammenhang. Im Gegensatz zu Intertextuellen

<sup>1</sup> SCHÜTZ, A., *Das Problem der Relevanz*. (Hrsg.: R. M. Zaner), Frankfurt/M: Suhrkamp, 1982.

Studien, welche meist mit 2 Variablen arbeiten, gibt es, wenn man im Netz denkt, keine Grenzen. Da das Netz kein geschlossenes System darstellt, kann es die binaire Intertextualität erweitern. Problematisch ist allerdings, dass mit dem Aufzeigen eines Netzes noch nicht viel geleistet ist. Man muss als weiteren Schritt dieses Netz dann interpretieren.

Alexandra Richter schließt ihren Vortrag mit der Überlegung, dass auch Gedichte selbst ein Netzartiges Gebilde darstellen können, was sie am Beispiel von Celans Gedicht *Sprachgitter* darlegt.

### **Commentaire de la séance du vendredi après-midi : Laurence Buchholzer-Rémy et Camille Mazé.**

Laurence Buchholzer-Rémy et Camille Mazé remarquent pour le vendredi après-midi que l'historicité de la notion de réseau a été discutée. L'énigme de l'utilisation tardive du paradigme dans les séances sociales a été souligné. Camille Mazé et Laurence Buchholzer-Rémy soulignent la nécessité de s'interroger sur l'usage des paradigmes. L'approche interdisciplinaire du séminaire leur apparaît une bonne base de discussion. L'intervention de Wolfgang Kaiser a souligné l'importance du langage : l'allemand étant bien plus précis que le français, celui-ci bien plus statique que l'allemand *Vernetzung*, concept plus dynamique et procédural, mène à une conclusion évidente et néanmoins importante : insister sur les différences de langue permet d'affiner les concepts. Par ailleurs, cette session a soulevé le problème de délimitation du réseau dans l'espace et le temps. Laurence Buchholzer-Rémy et Camille Mazé plaident donc pour des tentatives de relayer les différents niveaux, et éviter de rigidifier les concepts, par exemple en intégrant les trajectoires des acteurs dans l'analyse. Elles proposent de se retourner vers Norbert Elias et son analyse des configurations<sup>1</sup>, pour dépasser éventuellement l'opposition entre réseau et champs, si souvent évoquée pendant le séminaire.

### **Conclusion : Claire Lemerrier**

Samedi 17 septembre, matin

Claire Lemerrier s'est efforcée, dans sa conclusion générale du séminaire, de dégager les questions et définitions diverses qui ont été soulevées, pour les discuter. Elle a mis l'accent sur deux approches, qui ont été utilisées tout au long du séminaire. Le premier définit le réseau en tant que groupe, donc comme un acteur collectif, avec un postulat sur sa structure interne (hiérarchique ou démocratique ou entre les deux). Le deuxième définit le réseau comme une façon de voir la réalité et non comme une entité, et donc en tant que boîte à outils. Cette dernière approche insiste sur le fait que les relations ne sont pas uniquement bilatérales : ce qui se passe entre moi et autrui dépend de tous les autres autours, leurs liens ou absence de lien (conscience des acteurs supposée absente ou présente).

Claire Lemerrier pose ensuite la question de l'utilité des approches, et remarque qu'il est parfois possible de jouer le réseau contre le réseau : du point de vue des acteurs, le réseau reste une entité, structuré d'une certaine manière. Le chercheur peut ensuite utiliser le réseau comme outil pour déconstruire la vision des acteurs.

Par ailleurs, elle insiste aussi sur la nécessité de prendre en compte les liens absents, les réseaux échoués. L'utilisation de méthodes qualitatives permettrait de comparer les « histoires de réussites » avec les « histoires d'échec » et le rôle des réseaux dans ces « histoires ».

Claire Lemerrier a écrit deux articles qui peuvent intéresser les participants du séminaire :

- « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 52-2, avril-juin 2005, p. 88-112

- « Analyse de réseau et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ? », à paraître dans *Annales de démographie historique*.

Elle est joignable par mail : [Claire.Lemerrier@ens.fr](mailto:Claire.Lemerrier@ens.fr)

### **Conclusion :**

Michael Werner décide, en conclusion, que le CIERA va essayer, à partir du site, de fournir des informations et de créer un forum de discussion. Lille donne un exemple d'un forum sur les réseaux déjà existant : GARES, qui informe sur des stages de logiciels, des colloques etc.

Alexandra Oeser

---

<sup>1</sup> ELIAS, N., « Le concept de configuration », in *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La tour d'Aigue, Editions de l'Aube, 1991, p. 154-161.

**Annexe 6**  
**Programme du colloque annuel «Espaces de pouvoir, espaces d'autonomie en**  
**Allemagne»**

Jeudi 1<sup>er</sup> – samedi 3 décembre 2005 – Ecole normale supérieure Lettres et sciences humaines

**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2005, 14h-18h**

**Accueil**

Olivier Faron, directeur de l'Ecole normale supérieure Lettres et sciences humaines

**Introduction**

Michael Werner, directeur du CIERA

**Les pouvoirs et la pluralité des territoires allemands**

Sous la présidence de Françoise Berger (Institut d'études politiques de Grenoble)

- Matthias Schnettger (historien, Universität Mainz) : Zwischen Wetterau, Reich und Europa. Handlungs- und Beziehungsräume der Reichsstadt Frankfurt in der Frühen Neuzeit

*Entre Wetterau, l'Empire et l'Europe. Espaces d'action et de communication de Francfort, ville impériale, à l'époque moderne*

- Pierre Monnet (historien, EHESS Paris): Quelles frontières pour l'Allemagne ? Jalons et réflexions sur une question de longue durée

- Werner Köster (sciences de la communication, Universität Duisburg-Essen): Zur Funktion des Begriffs "Raum" im Nationalsozialismus - Interdiskurs und/oder Ideologie? *La fonction du concept d'espace (« Raum ») dans le national-socialisme – interdiscours et / ou idéologie ?*

**18h30 > 20h**

Table ronde au Goethe Institut

**L'Europe d'une génération à l'autre.**

Intervenants : Michel Barnier (sous réserve), ancien ministre des affaires étrangères, membre du Conseil d'Etat ; Lucas Delattre, directeur du bureau parisien du Conseil de l'Europe ; Doris Pack, députée au Parlement européen, CDU ; Michael Roth, député au Bundestag, SPD.

*Modération : Daniel Vernet, directeur des relations internationales du journal Le Monde.*

**Vendredi 2 décembre**

**9h30>12h30 : Les territoires d'identification**

Sous la présidence d'Anne-Marie Saint-Gille (Université Lumière Lyon 2)

- François Walter (historien, Université de Genève) : Allemagne-France. Des paysages nationaux improbables

- Christophe Duhamelle (historien, Mission historique française en Allemagne, Göttingen) : Dedans, dehors : espace et identité de l'exclave dans le Saint-Empire après la paix de Westphalie

- Thomas Raithel (historien, Institut für Zeitgeschichte, München) : Regionalparteien in Bayern im 20. Jahrhundert

*Les partis régionaux en Bavière au 20<sup>ème</sup> siècle*

- Nikola Tietze (sociologue, Hamburger Institut für Sozialforschung) : L'imaginaire communautaire des musulmans : espaces d'intégration et de critique dans l'Allemagne contemporaine *Gemeinschaftsvorstellungen der Muslime: Räume der Integration und der Kritik in der gegenwärtigen Bundesrepublik*

*Pause déjeuner*

**14h30>18h : Est-Ouest, les différences en héritage**

Sous la présidence de Bernard Poloni (Université de Paris IV-Sorbonne)

- Marcel Boldorf (historien, Universität Jena) : Das Erbe der Planwirtschaft. Wirtschaftliche und soziale Probleme infolge des DDR-Beitritts zur Bundesrepublik Deutschland

*L'héritage de l'économie planifiée. Problèmes économiques et sociaux consécutifs à l'entrée de la RDA dans la République fédérale d'Allemagne*

- Johanna Edelbloude (politiste, université de La Rochelle) : L'extrême droite dans les nouveaux Länder: Echec d'une unification par transfert et naissance d'une extrême droite est-allemande.

- Guillaume Lacquement (géographe, Université de Perpignan) : les politiques de développement local à l'épreuve de l'effet de frontière : jeux d'acteurs et de pouvoirs le long de l'ancienne frontière interallemande

### **Samedi 3 décembre**

#### **9h30>12h30 : Les niveaux de la pratique démocratique: entre participation locale et construction européenne**

Sous la présidence d'Hélène Miard-Delacroix (Ecole normale supérieure Lettres et sciences humaines)

- Hans Stark (historien, Université Paris III Sorbonne Nouvelle) : Le fédéralisme allemand à l'épreuve de la subsidiarité européenne

-Maurice Blanc (sociologue, Université Marc Bloch, Strasbourg) : « Quartier Management » et « Soziale Stadt » ; Eléments de comparaison avec la politique de la ville française.

- Valérie Lozac'h (politiste, Université Marc Bloch, Strasbourg) : L'investissement européen des communes allemandes : stratégies de repositionnement et jeux de concurrence

- Yves Sintomer (sociologue, CSU CNRS Paris) : La démocratie participative en Allemagne et en Europe

*Conclusion*

Le colloque annuel du CIERA s'est tenu en 2005 à l'ENS-LSH de Lyon. Conformément à la vocation d'interdisciplinarité du CIERA, il a réuni des chercheurs français et allemands de cinq disciplines autour du thème : **Espaces de pouvoir, espaces d'autonomie en Allemagne.**

Depuis une décennie, on assiste au niveau international à une tentative de renouvellement de la problématique de l'espace dans les sciences sociales. Longtemps tabou en Allemagne à cause de son instrumentalisation par le nazisme, le sujet refait surface sous différentes formes. En France, le lien entre l'histoire et la géographie est déjà ancien. La conception d'acteurs inscrivant leur action *dans* des espaces « naturels » supposés « fixes » fait désormais place à l'étude de la dimension spatiale de l'activité humaine, avec des espaces « dynamiques », en reconfiguration permanente.

#### **La première séance était consacrée au thème « Les pouvoirs et la pluralité des territoires allemands ».**

Matthias Schnettger (historien, Universität Mainz) a étudié les espaces de communication et d'action de la ville de Francfort sur le Main à l'époque moderne. Il dessine le tableau d'une ville en relation avec son environnement régional et supra-régional. Elle exerce une force d'attraction par l'organisation de foires renommées, mais elle est aussi en concurrence avec sa rivale Mayence pour le commerce. Matthias Schnettger montre aussi la marque de l'Empire sur la vie de cette ville où se déroulaient l'élection et le couronnement de l'Empereur. L'exemple des relations de Francfort avec l'extérieur montre comment les institutions impériales structuraient en réalité un espace - le Saint Empire Romain Germanique - longtemps décrit comme essentiellement morcelé.

Pierre Monnet (historien, EHESS Paris) a livré une réflexion sur la notion de frontière et les difficultés qui en résultent pour les historiens eux-mêmes, qui se sont servis de cette notion pour construire leur discipline comme science au XIX<sup>ème</sup> siècle. Concernant l'Allemagne ; on a longtemps associé cette notion à un supposé *Sonderweg* - frontières particulièrement mouvantes, mais aussi absence de capitale, nation retardée du fait de l'empire universel... Passant en revue les différentes frontières de l'Allemagne aux quatre points cardinaux, Pierre Monnet s'attache à montrer comment celles-ci ne sont en réalité pas très différentes aujourd'hui de ce qu'elles étaient en l'an mille. Ainsi, au-delà de tous les fantasmes développés, surtout au XIX<sup>ème</sup> et au XX<sup>ème</sup> siècle, autour de l'idée d'un *Sonderweg* allemand, on constate que les frontières allemandes sont certes mouvantes, mais, comme pour les autres ensembles, parfaitement identifiables, et que les variations se sont opérées ici selon les mêmes modalités qu'ailleurs (annexions, etc).

Werner Köster (sciences de la communication, Universität Duisburg-Essen) s'est intéressé pour sa part à la fonction du concept d'espace (« *Raum* ») dans le national-socialisme. La notion de *Raum* est devenue taboue en Allemagne suite à son instrumentalisation par les nazis. Ceux-ci en ont fait une sorte de métaphore très commode pour justifier une politique impérialiste. L'idéologie nazie a donné une dimension quasi-mystique et normative à ce concept, mais la théorie très abstraite du *Lebensraum* justifiait en réalité une *Raumplanung* à l'Est extrêmement concrète... Après la guerre, ce concept de *Raum*/espace a pratiquement disparu en Allemagne, tandis qu'en France on l'a utilisé sans complexes, notamment en géopolitique, où il servait d'instrument didactique pour expliquer la structuration du monde. Actuellement une nouvelle tendance se dessine en Allemagne : la renaissance du concept de *Raum* est liée à la nécessité de se réapproprier la réalité spatiale dans un monde devenu essentiellement virtuel et incertain.

#### **La seconde séance s'est intéressée aux « Territoires d'identification ».**

François Walter (historien, Université de Genève) développe l'idée d'une instrumentalisation des paysages pour la construction des identités nationales. Les paysages ont été interprétés, surtout entre 1830 et 1950, comme la « représentation sensible » du sentiment d'appartenance à un territoire. L'idée allemande de *Heimat* incarnée par un paysage permet certes une identification régionale, mais l'Allemagne comme la France restent en fait confrontées à l'absence d'un paysage national unique auquel s'identifier. Pour surmonter cet obstacle, les nazis vont mobiliser une autre construction idéologique, celle d'un contre-

paysage incarnant des valeurs « négatives » : le paysage de la steppe d'Europe centrale et orientale, prétendument ruiné par ses prédateurs – des terres qu'il conviendrait de réorganiser selon des critères germaniques après en avoir fait la conquête. Indépendamment des usages politiques immédiats, François Walter rappelle que la littérature allemande - en particulier la littérature romantique – porte, elle aussi, la trace d'un fort investissement symbolique de la nature. Au-delà de la dimension esthétique, le paysage apparaît donc comme une construction intellectuelle, parfois idéologique.

Christophe Duhamelle (historien, Mission historique française en Allemagne, Göttingen), analyse les caractéristiques spatiales du Saint Empire romain germanique et souligne que l'aire germanique se distingue à la fin de l'ère moderne par l'omniprésence de la structure de l'exclave. Cela pose le problème de la cohérence, ainsi que celui de l'identification des habitants à un ensemble. La discontinuité territoriale engendre une fracture du pouvoir politique avec le développement d'une certaine autonomie locale. Les frontières confessionnelles constituent, elles aussi, une matrice des identités et des tensions entre les différents groupes. Face à cette mosaïque territoriale existe le ciment impérial, l'Empereur jouant les territoires les uns contre les autres pour éviter que l'un d'eux ne devienne dominant et réunisse les autres sous son pouvoir. On a finalement une multiplicité des niveaux d'identification dans le Saint Empire, entre niveau communal, territorial et impérial. Le niveau territorial l'emportera au moment de l'écroulement de l'Empire, les frontières étant lissées avec la diminution drastique du nombre d'Etats territoriaux.

Thomas Raithel (historien, Institut für Zeitgeschichte, München) s'est penché sur le cas des partis régionaux en Bavière au XXème siècle, singulièrement sur le succès de la CSU qui a progressivement éclipsé les autres. On a ici le cas, unique dans une démocratie, d'un parti dirigeant un Land sans partage depuis plusieurs décennies, tout en jouissant d'une influence au niveau fédéral. L'identité très forte de la Bavière explique l'émergence de tels partis régionaux. Le succès de la CSU tient au mélange de tradition et de modernité qu'elle prétend incarner, selon le slogan « *Laptop und Lederhose* ». La CSU défend une combinaison qui séduit : conservatisme dans le domaine de l'identité et des valeurs, et modernité dans le domaine économique et technologique. Les Bavarois se sont identifiés à cette image, et s'érigent en modèle de réussite. La force des réseaux de la CSU (dans les media par exemple) et sa présence au niveau fédéral contribuent à son rayonnement. Ce succès pourrait connaître une érosion si une baisse des performances économiques entraînait un trop fort bouleversement des structures sociales.

Nikola Tietze (sociologue, Hamburger Institut für Sozialforschung) a tenté d'analyser le positionnement des Musulmans en République fédérale sur la base d'entretiens menés avec des membres de cette confession. Il en ressort que ceux-ci se définissent bien comme étant *dans* la République fédérale, tout en utilisant pleinement l'autonomie que leur confère la Loi Fondamentale (article 4). Leur critique à la société allemande s'articule à l'intérieur de cette sphère d'autonomie. Elle leur permet de se penser comme communauté, avec ses valeurs propres, mais aussi comme « religion allemande » parmi les autres, qui, comme les catholiques par exemple, entend devenir un acteur « politique » à l'intérieur de l'espace de la *Bundesrepublik*. La critique de l'individualisme s'accompagne dans cette communauté d'une mise en avant de valeurs telles que la solidarité. Nikola Tietze ne voit pas dans cette attitude un isolement, mais plutôt une forme d'intégration : par un discours critique, la communauté établit un lien avec la société qu'elle critique et voudrait voir évoluer.

### **La troisième séance portait sur le thème : « Est-Ouest, les différences en héritage ».**

Marcel Boldorf (historien, Universität Jena) a rappelé les difficultés liées au passage d'une économie planifiée à la *soziale Marktwirtschaft* pour les territoires de l'ex-RDA. Il rappelle les problèmes apparus en RDA dès avant la chute du Mur, notamment le manque d'efficacité de la planification et le manque d'investissements destinés à moderniser l'industrie - Honecker ayant, à partir du début des années quatre-vingt, donné la priorité au soutien à la consommation intérieure. En 1989, l'économie de la RDA était en très mauvais état, et sa situation s'est aggravée avec la disparition du COMECON - ses produits s'avérant par ailleurs peu attractifs pour les autres marchés. La rapidité des bouleversements n'a selon Marcel Boldorf guère laissé le temps à ceux qui dirigeaient les entreprises en RDA d'adapter leurs comportements et leurs stratégies aux nouveaux modes de fonctionnement de l'économie. Les investissements venus de l'Ouest dans les années quatre-vingt-dix ont été très importants, mais n'ont pas toujours été créateurs d'emplois. Malgré les efforts consentis et le rattrapage obtenu concernant les revenus, la productivité des investissements reste plus

faible dans les nouveaux Länder. Ceux-ci restent encore assez fortement tributaires des transferts financiers venant de l'Ouest.

Johanna Edelblode (politiste, université de La Rochelle) a pour sa part analysé l'évolution de l'extrême droite dans les nouveaux Länder depuis la chute du Mur. Contrairement à ce qu'affirmait la propagande officielle, une extrême droite existait bien en RDA. Elle prenait la forme de groupes d'adolescents violents, proches des néo-nazis et contestant le régime. Au moment de la *Wende*, l'extrême droite ouest-allemande compte bien récupérer ces mouvements pour s'implanter à l'Est. Mais cette tentative échoue, leur autorité est repoussée et leurs problématiques considérées comme étrangères aux problèmes de l'Est. Par la suite, le NPD a modifié sa stratégie : il s'agissait désormais d'adapter l'idéologie à la situation spécifique des nouveaux Länder. Reprenant certains thèmes de l'Ostalgie, le NPD prétend défendre les intérêts est-allemands. Il met actuellement l'accent sur la justice sociale, thème porteur étant données les difficultés économiques dans l'ex-RDA. Cette stratégie connaît un certain succès, comme l'ont montré les résultats des élections régionales en Saxe en septembre 2004. Pour Johanna Edelblode, avec ce positionnement, le NPD entre directement en concurrence avec le PDS.

Guillaume Lacquement (géographe, Université de Perpignan) s'est intéressé à l'espace frontalier interallemand, qui a été un fait politique et socio-économique durant toute la période de partition. Il constate que l'évolution des pratiques de l'autonomie locale dans les Länder orientaux amorce certes un processus de convergence, mais la frontière héritée n'est pas véritablement transgressée. C'est notamment la nouvelle distribution des prérogatives politiques locales qui conduit à la perpétuation du fait frontalier au centre de l'Allemagne. L'existence de différentes administrations de part et d'autre ne favorise pas toujours les coopérations « transfrontalières » - c'est le cas également ailleurs en Europe. Le sentiment d'appartenance territoriale, hérité de la situation telle qu'elle était avant 1989 – et qui remonte parfois aux siècles antérieurs – contribue également à une certaine inertie spatiale le long de l'ancienne frontière interallemande. Les structures qui « marquent » le paysage ont été modernisées, mais l'héritage pèse encore.

#### **La quatrième et dernière séance était consacrée aux « niveaux de la pratique démocratique : entre participation locale et construction européenne ».**

Hans Stark (historien, Université Paris III Sorbonne-Nouvelle) analyse le cas du fédéralisme allemand, qui trouve ses racines dans l'histoire politique du pays. Il prend la forme d'un fédéralisme coopératif, qui nourrit la démocratie et favorise la participation de la société à la prise de décision à trois niveaux : l'Etat (le *Bund*), les *Länder*, les communes. Mais l'imbrication des pouvoirs entre *Bund* et *Länder* est forte, ce qui conduit à un manque et de transparence, de lisibilité, et, de plus en souvent, à des blocages. Le nombre de lois pour lesquelles la double majorité - du *Bundestag* et du *Bundesrat* - est requise a en effet considérablement augmenté, puisque plus des deux tiers des lois sont désormais concernées. Une réforme s'impose. Une tentative a échoué fin 2003, mais la nouvelle coalition au pouvoir a rouvert le dossier, et un accord semble en vue : les pouvoirs des *Länder* seraient augmentés dans certains domaines (environnement, éducation supérieure), mais le nombre de lois pour lesquels la double majorité est requise devrait fortement diminuer. D'autre part on va vers une réforme de la péréquation entre les *Länder*, et vers un fédéralisme plus « concurrentiel ». Au niveau européen, les Länder se sont naturellement montrés ces dernières années en faveur de la subsidiarité, c'est à dire une délimitation plus stricte des compétences des différents niveaux de pouvoir - ce qui aurait valorisé les échelons inférieurs et intermédiaires, donc une certaine forme de fédéralisme, dans toute l'Europe. Mais la vision allemande de l'Europe a changé après le 11 septembre, comme le montre l'évolution du discours de Joschka Fischer. La perspective d'un fédéralisme européen s'éloigne avec les nouvelles perspectives d'élargissement - notamment à la Turquie - soutenues par l'Allemagne de Schröder pour des raisons géostratégiques.

La question de l'imbrication des domaines de compétences apparaît également dans l'intervention de Maurice Blanc (sociologue, Université Marc Bloch, Strasbourg) qui présente une étude comparée de la politique de la ville en France et en Allemagne. En France, les décisions, le financement et la réalisation sont souvent le fait de l'Etat avant tout, alors qu'en Allemagne l'échelon local est plus impliqué. Une politique de la ville comprend la dimension urbaine, mais aussi économique, sociale et « sociétale ». Différentes approches se sont succédées dans les deux pays, la priorité étant accordée tantôt à l'économique et au social, tantôt à l'architecture et à la structuration de l'espace. L'objectif tacite en France est devenu



l'intégration des immigrés, souvent cantonnés à la périphérie dans de grands ensembles dévalorisés. Ceux-ci avaient pourtant au départ été construits pour tous dans la lutte contre la crise du logement apparue au début des années soixante. En Allemagne, on agit avant tout à l'intérieur même des villes. L'exemple cité est celui de la rénovation du quartier de Kreuzberg à Berlin, avec une forte implication des habitants eux-mêmes, le dialogue permettant l'élaboration de consensus sur les projets - contrairement à ce qui se passe souvent en France.

Valérie Lozac'h (politiste, Université Marc Bloch, Strasbourg) s'est intéressée à l'investissement des communes allemandes sur le terrain de l'Europe depuis une quinzaine d'années - réponse logique au fait que désormais près des deux tiers des décisions prises à Bruxelles ont un effet direct sur les communes. Valérie Lozac'h se concentre sur l'une des formes de cet investissement : la présence à Bruxelles de bureaux représentant ces communes. Il s'agit de protéger l'autonomie communale, et de ne pas continuer à laisser les *Länder* monopoliser le terrain du « lobbying ». L'activité des associations de collectivités locales sur le terrain européen prend différentes formes. Elles offrent informations et conseils, jouant un rôle d'intermédiaires auprès des élus et fonctionnaires municipaux. Elles diffusent également les revendications des communes allemandes auprès des décideurs européens. Elles confortent enfin leur légitimité en constituant des groupes de pression assez puissants dans le champ politique allemand, s'affirmant plus proches des citoyens que les *Länder* et plus représentatives de l'ensemble des intérêts que certains lobbies défendant des intérêts spécifiques. Cette étude offre un exemple de l'évolution actuelle des modes de gouvernance vers une logique de réseaux et de participation. Ces pratiques ne sont pas nouvelles, elles existaient déjà au niveau national, mais on les trouve désormais transposées au niveau européen.

Yves Sintomer (sociologue, CSU CNRS Paris) a poursuivi la réflexion sur cette tendance lourde du développement de la démocratie participative depuis quinze ou vingt ans – tout en soulignant que parallèlement, certaines tendances autoritaires ont tendance à se développer elles-aussi. Le renouveau de la démocratie participative en Europe est lié à la crise de légitimité du système représentatif et à la méfiance croissante des citoyens à l'égard des hommes politiques. Partout en Europe se créent des réseaux permettant l'échange d'idées et de savoir-faire sur des sujets divers, tels que le « new public management » ou le déficit démocratique. On constate cependant des spécificités selon les pays, et dans la contestation les références ne sont pas partout les mêmes : si en France et dans le Sud de l'Europe certains se réfèrent volontiers à Porto Alegre, l'Allemagne regarde plus volontiers vers l'Europe du Nord. La démocratie représentative prend des formes très diverses (politiques de régénération urbaine, de modernisation administrative ou de « démocratie citoyenne »). L'Allemagne s'inscrit bien dans cette tendance européenne lourde, mais garde certaines spécificités. La démocratie participative s'y développe surtout à l'échelon local, où une certaine autonomie est possible – contrairement à d'autres pays européens. Les syndicats y sont aussi beaucoup plus impliqués qu'ailleurs dans la rénovation de l'administration locale.

Les organisateurs du colloque ont souligné, dans leur **synthèse des travaux**, la pertinence et l'apport de l'interdisciplinarité pour le thème choisi. L'Allemagne, avec une grande variété des échelles spatiales, rendait la rencontre de différentes approches particulièrement intéressante. Les différentes interventions ont analysé l'espace comme cadre et objet de pouvoir, mais aussi comme élément constitutif du pouvoir lui-même. Elles ont fait apparaître l'espace comme un concept relatif, non pas un « contenant » mais une construction par des acteurs et des réseaux, en perpétuelle évolution. Le choix de la longue durée a en outre permis de dégager, au-delà de toutes les discontinuités, des éléments de continuité - la démultiplication des lieux et des niveaux de pouvoir apparaît comme un trait récurrent de la structuration de l'espace germanique, ainsi que la reconnaissance, par le niveau supérieur, de l'existence et de la légitimité de réseaux et de liens entre les niveaux inférieurs. En cela, l'Allemagne a peut-être expérimenté avec une longueur d'avance une tendance générale qui se dégage aujourd'hui dans l'évolution des modes de gouvernance : la superposition de différents espaces de pouvoir, avec une légitimation des niveaux inférieurs.

**Michèle Weinachter**

<b>Annexe 8</b> <b>Programmes des conférences et tables rondes 2005</b>
--

- **20 janvier 2005. *La protection sociale au défi de l'intégration supranationale. Quel modèle social européen ?* Maison Heinrich Heine**  
Conférence de Claus Offe, politiste, Humboldt Universität Berlin.
  
- **6 octobre 2005. *L'Allemagne, 15 ans après la réunification, 15 jours après les élections. Bilan et perspectives. Maison de la recherche***  
**Intervenants** : Kiran PATEL (historien, Humboldt Universität Berlin); Rudolf SCHMIDT (sociologue, Universität Jena).  
**Modératrice** : Anne-Marie LE GLOANNEC (politiste, CNRS/CERI/Sciences Po).
  
- **2 décembre 2005. *L'Europe d'une génération à l'autre. Goethe Institut Lyon***  
**Intervenants** : Lucas Delattre, directeur du bureau parisien du Conseil de l'Europe ; Laurent Mazille, président du Mouvement européen Lyon-Rhône, Doris Pack, députée au Parlement européen, CDU ; Michael Roth, député au Bundestag, SPD ; Célia Roussin, secrétaire générale du Parlement européen des jeunes, section Rhône-Alpes.  
**Modération** : Daniel Vernet, directeur des relations internationales du journal Le Monde.

**Annexe 9**  
**Bourses : éléments chiffrés**

**Tableau 1 : Nombre et répartition des candidatures aux bourses CIERA, 2001-2005**

	juin 2001	janvier 2002	juin 2002	janvier 2003	juin 2003	janvier 2004	juin 2004	janvier 2005	juin 2005
<b>Doctorants</b>	12	22	28	15	31	28	23	31	19
<b>Mobilité doctorants</b>			8	13	11	9	15	7	12
<b>Post-doctorants</b>	3	5	10	6	9	6	8	7	
<b>Stage</b>			2	1	4	4	11	3	17
<b>DEA/Masters<sup>1</sup></b>	2	0	9	1	1	0	0	0	12
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>27</b>	<b>57</b>	<b>36</b>	<b>56</b>	<b>47</b>	<b>57</b>	<b>48</b>	<b>60</b>

**Tableau 2 : Nombre et répartition des attributions de bourses CIERA, 2001-2005**

	juin 2001	janvier 2002	juin 2002	janvier 2003	juin 2003	janvier 2004	juin 2004	janvier 2005	juin 2005	Total
<b>Doctorants</b>	5	7	8	6	7	8	5	7	2	<b>56</b>
<b>Mobilité doctorants</b>	1	3	4	7	5	3	11	6	8	<b>48</b>
<b>Post-doctorants</b>	1	1	2	2	1	1	3	0		<b>11</b>
<b>Stage</b>			0	1	1	2	3	3	9	<b>19</b>
<b>Masters</b>									3	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>22</b>	<b>16</b>	<b>22</b>	<b>104</b>

**Tableau 3 : Année d'inscription en thèse au moment de la demande (bourses doctorales, sessions 2005)**

	1ère année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année et +
janvier 2005	3	6	3	1	0
juin 2005	2	4	4	0	0
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

**Tableau 4 : Durées des bourses octroyées (sessions 2005)**

	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	Total nombre de mois
<b>Stage</b>		8	2	1		1	<b>32</b>
<b>Aide master 2</b>	1	2					<b>5</b>
<b>Aide mobilité doctorale</b>	2	7	2	3			<b>34</b>
<b>Aide doctorale pleine</b>			2	7		2	<b>46</b>
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>11</b>		<b>3</b>	<b>117</b>

<sup>1</sup> Dossiers non recevables en principe avant la session de juin 2005

**Tableau 5 : Répartition des candidatures par établissement (stages, mobilités et doctorales)**

Établissements	Janvier 2005		Juin 2005	
	Candidats	Accordées	Candidats	Accordées
Paris I	6	1	6	1
Paris III	0	0	1	1
Paris IV	6	2	8	3
Paris V	0	0	0	0
Paris VII	1	0	1	1
Paris VIII	1	0	0	0
Paris IX (Dauphine)	0	0	1	0
Paris X	0	0	2	2
Paris XII	0	0	1	0
Cergy-Pontoise	0	0	4	2
IEP Paris	2	1	1	0
EHESS	9	3	8	4
ENS Ulm	1 (EHESS/ENS)	1	1 (EHESS/ENS)	0
EPHE	1	0	0	0
IUP Sceaux	0	0	0	0
<b>Total Paris</b>	<b>27</b>	<b>8</b>	<b>34</b>	<b>14</b>
Aix Marseille I	2	1	2	1
Amiens	1	0	1	0
Artois	0	0	1	1
Bordeaux 3	0	0	1	1
Caen	1	0	0	0
Clermont-Ferrand	0	0	1	1
Corse	1	1	0	0
Dijon	0	0	4	0
Grenoble 2	0	0	4	1
Lille 2	1	0	0	0
Lille 3	1	1	0	0
Lorient UBS	1	1	0	0
Lyon 2	0	0	2	1
Lyon 3	0	0	1	1
Metz	2	0	1	0
Montpellier 1	0	0	1	0
Nantes	3	2	0	0
Orléans	1	0	0	0
Perpignan	0	0	0	0
Rennes 1	1	0	0	0
Rennes 2	0	0	0	0
Rouen	0	0	1	0
Strasbourg 2	1	0	3	2
Strasbourg 3	1	0	0	0
Toulouse 1	1	0	0	0
Toulouse 2	3	1	1	1
Tours	0	0	0	0
ENS-LSH Lyon	1	1	2	0
Strasbourg IECS	0	0	1	0
<b>Total Province</b>	<b>22</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>10</b>

NB : le chiffre de la colonne « accordées » correspond au nombre d'aides accordées le jour de la commission et ne prend pas en compte les désistements ultérieurs.

**Tableau 6 : Répartition des candidatures et des bourses attribuées par discipline (hors bourses de stages)**

Disciplines	Janvier 2005		Juin 2005	
	Candidats	Accordées	Candidats	Accordées
Germanistique	7	3	6	2
Littérature	1	0	2	1
Sciences du langage /linguistique	3	1	1	1
Philosophie	6	1	11	3
Musicologie	1	1	0	0
Histoire, histoire de l'art, archéologie	12	3	8	2
Géographie	0	0	2	1
Sociologie	4	2	4	2
Droit	5	1	6	1
Science politique	5	2	2	1
Sciences économiques	1	0	1	1
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>14</b>	<b>42</b>	<b>15</b>

**Tableau 7 : Âge atteint des candidats retenus dans l'année de la demande**

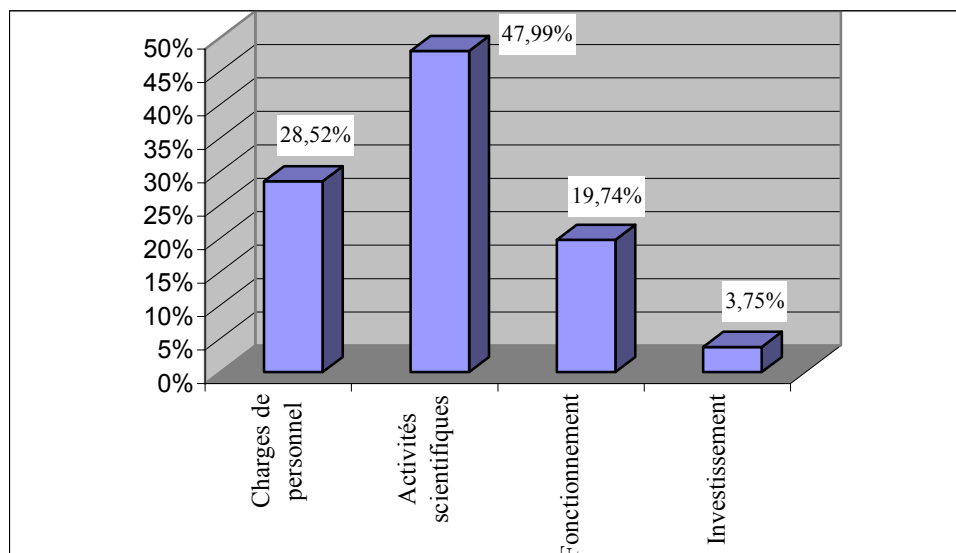
	- 25 ans	25-29 ans	30-34 ans	35 ans et +
janvier 2005	2 (st)	1 (st) ; 11 (doc)	1 (doc)	0
juin 2005	5 (st)-2 (m2)-1 (doc)	4 (st)-1 (m2)-8 (doc)	1 (doc)	0
<b>Total</b>	<b>7 (st)-2 (m2)-1 (doc)</b>	<b>5 (st)-1 (m2)-19 (doc)</b>	<b>2 (doc)</b>	<b>0</b>

**Tableau 8 : bilan des thèses soutenues ou à soutenir (fin 2005) selon l'année d'inscription en thèse des boursiers doctorants**

Année d'inscription	Avant 2000	2000	2001	2002
Thèses soutenues	5	10	3	0
Boursiers	5	15	13	13

**Annexe 10**  
**Répartition des dépenses directes 2005 selon le mode analytique**

**Tableau 1 : Répartition des grands postes de dépenses**



	Montant	Pourcentage
Charges de personnel	117 676,63 €	28,52%
Activités scientifiques	198 051,12 €	47,99%
Fonctionnement	81 460,32 €	19,74%
Investissement	15 481,81€	3,75%
	412 669,88 €	100,00%

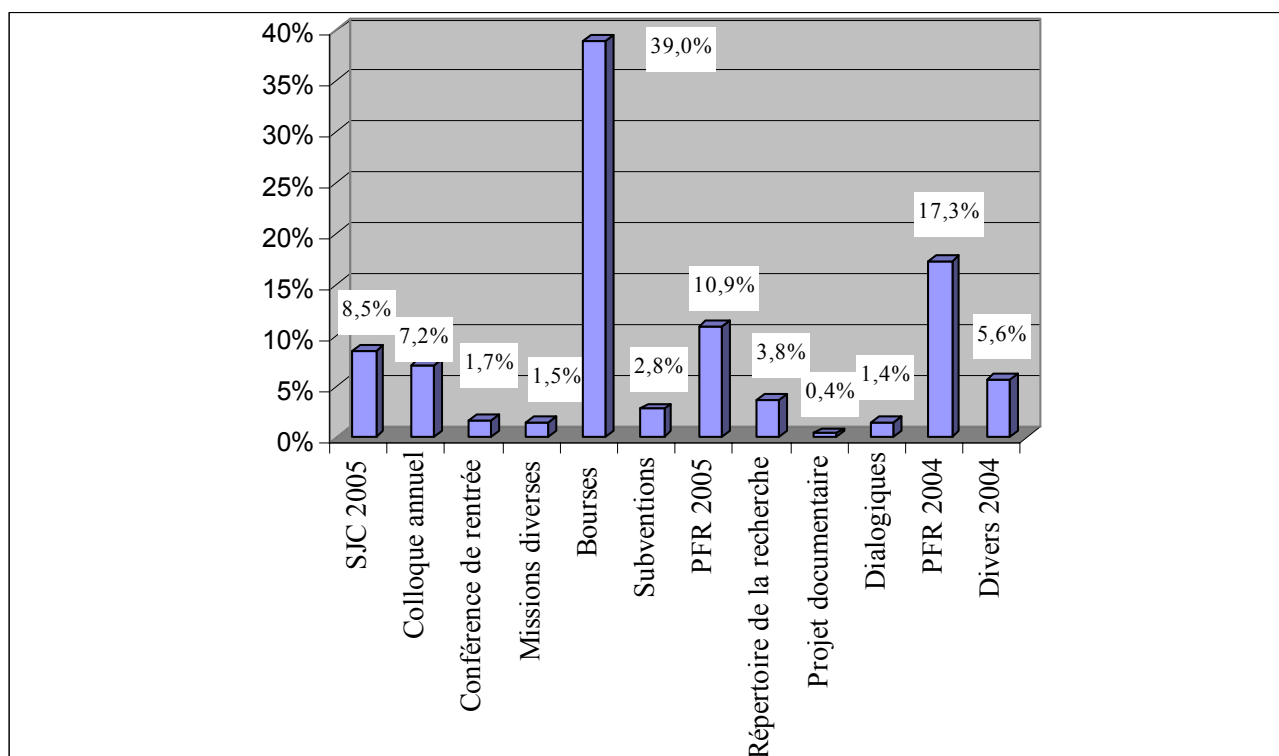
Personnel (Comptes 631, 633, 64 et 621) : Comptes de charges afférentes au personnel (traitements, charges sociales et mise à disposition)

Fonctionnement (Comptes 60 ; 612 ; 613 ; 614 ; 615 ; 616 ; 618 ; 623 ; 624 ; 625 ; 626 ; 627 ; 628 ; 635 ; 675 ; 68) documentation, missions et transport liés au fonctionnement du CIERA

Activités scientifiques (Comptes 617 ; 618 ; 623 ; 622 ; 624 ; 625 ; 627 ; 65 ; 67) charges directement liées aux colloques, projet documentaire, collection *Dialogiques*, répertoire de la recherche, bourses, programmes de formation recherche et subventions

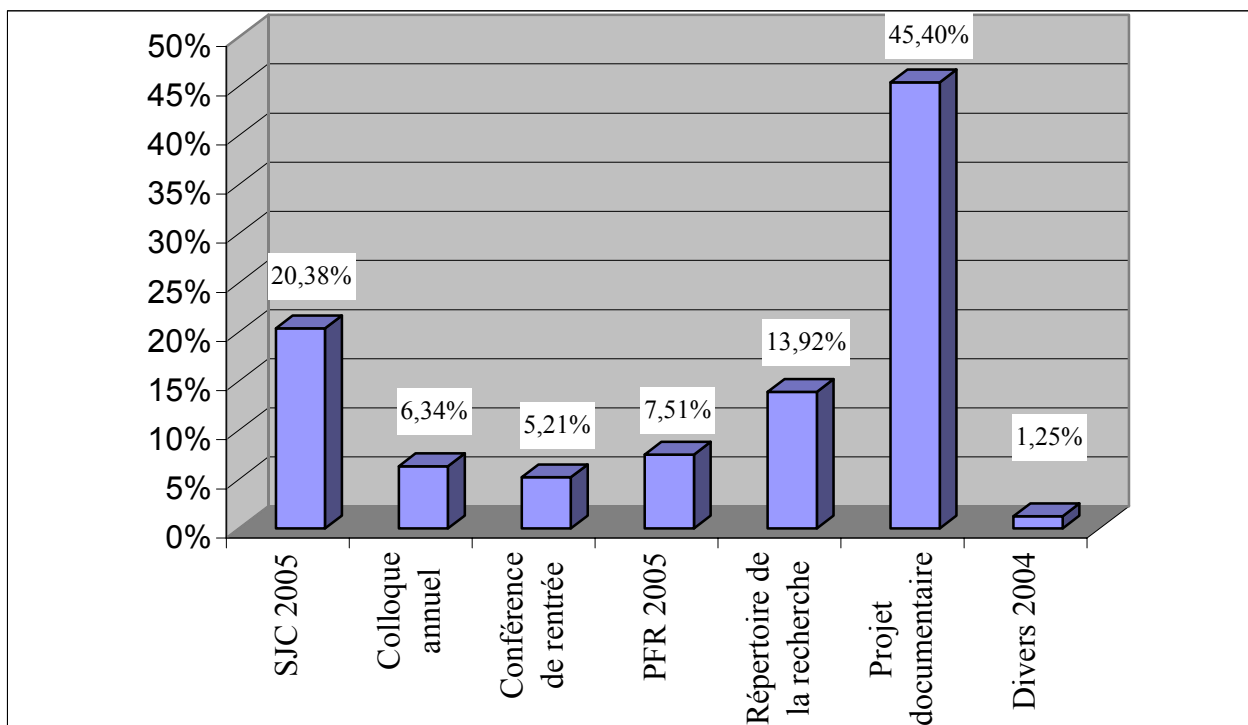
Investissements (Comptes 20 ; 21)

**Tableau 2 : répartition des dépenses liées au soutien des activités scientifiques**



	Activités scientifiques	
	Charges	Pourcentage
SJC 2005	16782,63 €	8,47%
Colloque annuel	14172,06 €	7,16%
Conférence de rentrée	3395,67 €	1,71%
Missions diverses	2986,46 €	1,51%
Bourses	77193,15 €	38,98%
Subventions	5505,86 €	2,78%
PFR 2005	21684,00 €	10,95%
Répertoire de la recherche	7436,90 €	3,76%
Projet documentaire	740,00 €	0,37%
Dialogiques	2847,59 €	1,44%
PFR 2004	34201,55 €	17,27%
Divers 2004	11105,25 €	5,61%
<b>Total activités scientifiques</b>	<b>198051,12 €</b>	<b>100,00%</b>

**Tableau 3 : répartition des dépenses de personnel**



	Activités scientifiques	
	Charges de personnel	Pourcentage
SJC 2005	5899,55 €	20,38%
Colloque annuel	1834,60 €	6,34%
Conférence de rentrée	1509,12 €	5,21%
PFR 2005	2174,28 €	7,51%
Répertoire de la recherche	4029,83 €	13,92%
Projet documentaire	13145,34 €	45,40%
Divers 2004	361,00 €	1,25%
<b>Total charges de personnel des activités scientifiques</b>	<b>28953,72 €</b>	<b>100,00%</b>